

ACTES

Où sont les richesses ?

Pour une économie ancrée dans la société et dans la nature

Conférence, table ronde et ateliers

Vendredi 06 décembre 2013 -Dijon-



Organisé par :



avec le soutien financier de :



Sommaire

Accueil	3
Valéry DUBOIS	3
Discours d'accueil	3
Jean-Patrick MASSON	3
Dominique LAPOTRE	4
Didier SOULAGE	4
Conférence plénière : pourquoi devons-nous repenser notre économie et nos modes de vie ?	6
Philippe FREMEAUX	6
Echanges avec la salle	11
Table ronde : D'autres indicateurs que le PIB pour mesurer les faces encore « cachées » de la richesse	14
Table ronde animée par Valéry DUBOIS	
Participaient à la table ronde :	
Philippe FREMEAUX	
Hélène COMBE DE LA FUENTE MARTINEZ	
Pierre-Jean LORENS	
François LETOURNEUX	
Echanges avec la salle	21
Atelier : Tenir compte des équilibres naturels, sources de richesses indispensables à la vie	25
Atelier animé par François LETOURNEUX	
Participaient à l'atelier :	
Emmanuel DELANNOY	
Christian BERANGER	
Atelier : A quoi servent les monnaies citoyennes ou alternatives ?	37
Atelier animé par Philippe FREMEAUX	
Participaient à l'atelier :	
Céline WHITAKER	
Wojtek KALINOWSKI	
Atelier : Des indicateurs alternatifs territorialisés au service des enjeux de développement durable	51
Atelier animé par Valéry DUBOIS	
Participaient à l'atelier :	
Christine EDEL	
Hélène COMBE DE LA FUENTE MARTINEZ	
Sébastien KEIFF	
Synthèse de la journée	65

Accueil



Valéry DUBOIS

Journaliste, animateur de la journée

Bienvenue à la faculté de Dijon et merci d'être venus si nombreux pour échanger dans le cadre de la conférence plénière et de nos trois ateliers de cet après-midi. Le thème de cette journée organisée par Alterre est : « Où sont les richesses ? Pour une économie ancrée dans la société et dans la nature. » Nous débattons de questions très intéressantes

puisqu'elles nous concernent tous : nous nous pencherons sur la façon dont la décision publique est organisée, notamment autour des indicateurs.

Discours d'accueil



Jean-Patrick MASSON

Président d'Alterre Bourgogne

Cette journée est la sixième qu'Alterre consacre aux thématiques dites émergentes, bien qu'elles ne le soient pas toujours véritablement : les questions que nous évoquons aujourd'hui faisaient déjà l'actualité l'an dernier. Quoi qu'il en soit, permettez-moi de vous expliquer la manière dont nous choisissons le thème de nos journées. Un an et demi avant le

jour J, l'équipe d'Alterre et moi-même procédons à une séance de remue-méninges qui aboutit à un certain nombre de propositions, lesquelles sont ensuite débattues.

Pourquoi avoir choisi le thème de la richesse et surtout, où sont les richesses ? La crise économique – qui est aussi une crise sociale, écologique et peut-être politique – a pu nous amener à penser que la question est mal posée. Nous sommes en période de crise ; or la crise est normalement un état temporaire puisqu'elle suppose en principe un retour à la « normale ». C'est pourquoi nous vous proposons aujourd'hui de porter un regard neuf sur la situation et de considérer que, si crise et richesse sont, certes, des notions indispensables, d'autres façons de voir les choses existent.

Nous sommes confrontés à d'interminables contradictions entre différents types de richesses : celle du territoire, les richesses économique, écologique, patrimoniale, ou encore la richesse de la population en elle-même. Or à ce jour, nous ne mesurons que la richesse économique, c'est-à-dire celle qui relève du PIB. Néanmoins, d'autres approches sont suggérées, et les visions économique et écologique ne devraient pas être en contradiction : nous ne devrions pas avoir à choisir entre la pérennité économique et la qualité de vie au travers d'un environnement sauvegardé. Songez aux débats portant sur le gaz de schiste : nous nageons en pleine contradiction puisque nous devons, d'une part, minorer notre dépense énergétique et éviter d'aggraver le déficit et d'autre part, préserver nos territoires.

Comment, alors, mettre en place une autre méthode d'évaluation et de comptabilité en toute objectivité ? Nous savons compter les euros, nous sommes plus ou moins capables d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre et les kilowatts consommés, et un indicateur du bonheur humain existe certes, mais ce dernier reste difficile à mesurer. Or la question qui se pose est la suivante : comment évaluons-nous notre propre situation ?

Je lisais récemment une enquête selon laquelle les Français sont les champions du monde du pessimisme. Sommes-nous râleurs par nature ? Sommes-nous stressés, ce qui se répercuterait sur la manière dont nous envisageons le monde environnant ? Je l'ignore, mais j'y vois la preuve que nous ne savons pas dépasser la seule vision économique. Nous nous appuyons sur une logique qui nous amène à penser que demain sera pire qu'aujourd'hui. Or j'ai la conviction que tel ne sera pas le cas si nous décidons de modifier notre regard. N'oublions pas, en effet, que notre pays dispose d'énormément de richesses. Il s'agit maintenant de les prendre en compte.

Je tiens à remercier les intervenants de leur présence.



Dominique LAPOTRE

Vice-présidente en charge de l'Environnement, du Développement durable et de l'Eco-responsabilité, Conseil régional de Bourgogne

Je tiens à remercier Alterre, son Président, sa Directrice et toute son équipe pour l'organisation de cette conférence annuelle. Alterre a été un partenaire indispensable dans le cadre de deux démarches menées récemment en copilotage entre l'Etat et les régions : le Schéma régional climat air énergie et la stratégie régionale pour la biodiversité. Dans un domaine comme dans l'autre, nous possédons de vraies richesses, qui ne sont pourtant pas prises en compte dans le PIB, et ce, bien qu'elles l'influencent.

Où sont les richesses ? Voilà une question à teneur philosophique, qui suppose la définition d'un préalable : qu'est-ce qu'une richesse ? On pourrait poser que tout bien accessible constitue une richesse. Mais qu'est-ce qu'un bien, et doit-il être accessible à tous pour être un bien ? Que penser de la production d'un bien qui induit la destruction d'autres biens ? Comme on le voit, la première question entraîne de multiples autres.

Personnellement, je rêverais d'un indicateur qui nous indiquerait le bien-être global de la société – tout comme on calcule aujourd'hui, à côté de la température réelle, la température ressentie. Si cet indicateur était élevé, nous pourrions alors nous considérer comme riches : nous aurions réalisé une synthèse parfaite entre le lien social, l'accomplissement personnel, le confort matériel et la protection de l'environnement. Mais comment établir un tel indicateur, extrêmement fragile ?

Il ne faut demander à un indicateur que ce qu'il peut dire. Le PIB mesure la santé économique, non celle de la société. Le taux de chômage, s'il est bas, ne signifie pas que le bien-être au travail ou la productivité soient élevés. La politique ne saurait être menée uniquement à l'aune du PIB. Les politiques menées dans le domaine de la santé, de l'éducation ou encore de l'environnement indiquent par leur existence même que notre société admet bien d'autres richesses que les biens matériels monétaires. Pourtant, c'est bien la richesse matérielle et monétaire qui permet de financer ces politiques. A mon sens, la monnaie est une excellente unité de mesure puisqu'elle est simple et compréhensible, mais, aujourd'hui, nous n'accordons pas leur vraie valeur monétaire aux choses : nous pensons mesurer le monde en le faussant en fait totalement.

Didier SOULAGE



Chef du service Développement durable, DREAL Bourgogne

Permettez-moi tout d'abord d'excuser Corinne Etaix, Directrice régionale de la DREAL, très attachée à ce type d'événements, mais retenue par d'autres engagements. Elle m'a confié la mission de la représenter ici. En son nom, je tiens à remercier Alterre et son Président d'avoir invité la DREAL.

Cette conférence annuelle est un important moment de la vie bourguignonne. Le thème choisi cette année prend une résonance particulière avec les orientations que se fixe l'État, notamment dans son action auprès des collectivités.

Pour ne pas contredire la tendance pessimiste française à laquelle faisait allusion le Président d'Alterre, je commencerai par peindre un tableau un peu sombre du contexte bourguignon, mais ce n'est que pour mieux rebondir ensuite vers beaucoup d'optimisme.

Aujourd'hui, en contradiction avec l'image d'une Bourgogne riche, florissante et prospère telle que représentée dans *Des racines et des ailes*¹, la région accuse un décrochage économique accéléré. L'emploi a baissé de 6,2 % depuis 2007 et la détérioration de l'emploi au cours des deux derniers mois est deux fois plus importante en Bourgogne qu'au niveau national. La tradition industrielle de la région est ainsi mise à mal, tout comme son économie agricole, fleuron régional. Selon l'INSEE, la région accuse également un retard dans le développement des fonctions métropolitaines. De surcroît, le taux de pauvreté, le vieillissement, le décrochage scolaire, l'illettrisme sont autant d'indicateurs qui se dégradent.

Le territoire a néanmoins de nombreux atouts, parmi lesquels on peut citer le nœud de communication ferroviaire ou fluvial, le secteur agricole et agroalimentaire, les ressources forestières, le patrimoine naturel et paysager, le potentiel touristique, les pôles de compétitivité, etc.

Dans un tel contexte, je voudrais citer les orientations de la deuxième feuille de route pour la transition écologique issue de la conférence environnementale qui s'est tenue fin septembre et qui résonne assez singulièrement, à la fois par rapport au constat que je viens de dresser et par rapport au thème de cette journée. Cette feuille de route inclut notamment le thème de l'économie circulaire, et, plus largement, celui de l'écologie industrielle et territoriale, concept qui met directement en relation l'activité sur les territoires et les territoires eux-mêmes, dans un circuit que l'on cherche à être vertueux, apte à créer de la richesse – là où l'on ne voyait auparavant que de la dépense – et de l'emploi, non délocalisable de surcroît. Ce volet de la transition écologique et énergétique est également l'un des principaux axes retenus dans les prochains contrats État-régions, pour lesquels une discussion est en cours. Dans un autre domaine, je pourrais citer encore le projet de loi sur l'économie sociale et solidaire.

En conclusion, nous voyons se dessiner un nouveau paradigme, dans lequel l'économie verte et l'économie sociale et solidaire ne seraient pas une économie parallèle à la « vraie » économie, mais une nouvelle manière d'envisager l'économie et de créer de la richesse et de l'emploi.

Valéry DUBOIS

Karl Gedda, administrateur de Biomimethik et délégué général du pôle de compétitivité Fibres, et Frédéric Bosqué, délégué général du mouvement Sol et cofondateur du Sol-Violette de Toulouse, sont absents aujourd'hui. Ce dernier sera remplacé cet après-midi par Wojtek Kalinowski de l'Institut Veblen.

Pour commencer, je laisse la parole à Philippe Frémeaux, qui tentera de répondre à la question suivante : pourquoi devons-nous repenser notre économie et nos modes de vie ? La société a connu de nombreux changements au cours de ces dernières années. La façon d'appréhender la société a-t-elle évolué au même rythme ? Rien n'est moins sûr.

¹

L'émission *Des Racines & des Ailes* diffusée mercredi 18 septembre 2013, à 20h45.

Conférence plénière : pourquoi devons-nous repenser notre économie et nos modes de vie ?



Philippe FREMEAUX

Éditorialiste à Alternatives Économiques, président de l'Institut Veblen

Je crains d'être amené à enfoncer beaucoup de portes ouvertes vu la qualité du public présent, mais ainsi, nous saurons au moins ce sur quoi nous sommes d'accord.

Rappelons un certain nombre d'éléments. Ce que nous avons vécu au cours des deux derniers siècles est, historiquement, incroyable à la mesure de l'échelle humaine, à tel point qu'on a pu dire que nous étions entrés dans une nouvelle ère. En effet, la croissance économique que nous avons connue – telle que nous la mesurons avec les indicateurs courants – a été sans précédent à l'échelle de l'histoire. L'espérance de vie et le taux d'accès à l'éducation se sont améliorés de manière spectaculaire. Dans le même temps, alors qu'en 1900, un homme consacrait en moyenne, au cours de sa vie active, 160 000 heures au travail, ce chiffre est tombé à 60 000 aujourd'hui. Nous travaillons donc beaucoup moins, tout en consommant d'importantes quantités de biens et de services. Ces évolutions ont été vécues dans la conscience collective comme l'expression même du progrès économique, un progrès dont on redoute aujourd'hui qu'il ne cesse, pour nous, et pour nos enfants. Cette crainte découle largement du ralentissement de la croissance, ralentissement qui n'est toutefois pas synonyme d'arrêt : même à 1 ou 2 %, la croissance que nous connaissons est sans commune mesure avec ce qu'elle fut avant la Révolution industrielle. Quoi qu'il en soit, cette décélération s'est accompagnée en raison d'une régulation imparfaite de l'économie d'un développement d'un chômage de masse et d'une montée des inégalités. Dans le même moment, si nous considérons la planète dans sa globalité, la croissance n'a jamais été aussi forte qu'au cours de ces trente dernières années, du fait notamment du développement rapide de la Chine et dans une moindre mesure de l'Inde, si bien que le PIB mondial a continué à croître à un rythme de 4 % par an au cours des dernières décennies.

1) Une croissance à crédit

Ce mouvement peut-il se poursuivre ? Cette croissance a été réalisée en grande partie à crédit, c'est-à-dire en consommant un stock de ressources accumulées au fil des millions d'années qui nous ont précédés. Non seulement le stock d'énergies fossiles, mais l'ensemble des ressources renouvelables, dont le stock se voit appauvri : dégradation de la qualité des terres arables, destruction des ressources halieutiques ou des forêts ou encore diffusion de polluants toxiques et dégradation du cycle de l'eau, la pression sur les ressources, loin de se réduire a tendu à s'aggraver ces dernières années en dépit de tous les discours sur la nécessité de rendre le développement durable. La consommation moyenne d'énergie par habitant est passée de 1,3 TEP² par habitant en 1972 à 2,8 TEP en 2009 alors que la population mondiale est passée de 3 milliards en 1960 à plus de 7 milliards aujourd'hui. La consommation moyenne d'énergie par être humain a donc

² La tonne d'équivalent pétrole (TEP) est une unité d'énergie utilisée pour comparer les différentes énergies entre elles. Elle correspond à l'énergie produite par la combustion d'une tonne de pétrole moyen, ce qui représente environ 11 600 kWh.

presque triplé. Naturellement, les émissions de CO₂ suivent la même tendance. Dans ce contexte, les optimistes relèvent que l'intensité énergétique du PIB s'est fortement améliorée. C'est vrai, mais c'est aussi oublier que la croissance est restée soutenue, que la population a crû, etc., de sorte que la consommation totale d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre ont progressé fortement.

Paradoxalement, le principal problème, aujourd'hui, est moins la pénurie de ressources, mais leur abondance, en ce sens qu'elle fait pression sur les prix à la baisse ce qui encourage la surconsommation des ressources. L'exploitation du gaz de schiste – dont le prix de marché sur le marché américain est aujourd'hui inférieur à son coût de production – a eu pour conséquence de faire s'effondrer le prix du charbon aux États-Unis, qui est désormais massivement exporté notamment vers l'Allemagne qui l'utilise pour faire tourner ses centrales thermiques, ce qui a fait remonter les émissions de CO₂ du pays, en dépit de ses investissements dans la production renouvelable. Nous nous trouvons donc dans une situation paradoxale, puisque le prix même des matières premières nous encourage à aller dans le mur alors que, il y a quelques années encore, nous craignons une pénurie de pétrole. La plupart des économistes s'accordent pour estimer que Malthus³ a eu tort pendant deux siècles en nous promettant que l'augmentation exponentielle de la population provoquerait des famines puisque la production, elle, ne croîtrait que de façon linéaire. De fait, nous avons constaté l'inverse : la population a crû de manière linéaire, alors que la production a connu une croissance exponentielle. Mais, aujourd'hui, on peut au contraire se demander si Malthus ne finira pas par avoir raison. Certes, la conférence de Rio a mis la question du développement durable sur l'agenda international, certes, le protocole de Montréal a permis d'éradiquer les CFC⁴, certes, de nombreuses collectivités territoriales ont mis en place des « agendas 21 », mais, lorsque nous considérons la situation dans son ensemble, nous ne pouvons que nous rendre compte que nous continuons à foncer dans le mur. De quoi faire courir l'humanité à sa perte.

II) Pourquoi en sommes-nous là ?

Pourquoi, alors, refusons-nous d'entreprendre des actions pourtant nécessaires ? Les raisons en sont multiples : constatons d'abord que la résistance au changement est forte, qu'elle émane des milieux économiques comme de la population. L'aversion au changement n'est pas seulement le fait d'une minorité de méchants : nous nous trouvons tous dans une situation contradictoire. Les médias peuvent diffuser un jour une émission catastrophiste sur l'échec du Sommet de Copenhague, et, le lendemain, une autre émission sur les enjeux du développement de la Formule 1. Autrement dit, la conscience collective passe très rapidement de grands mouvements d'indignation à un retour au *business as usual*⁵. Au fond, cinq grands facteurs expliquent notre inertie.

Le premier tient aux intérêts des entreprises dans une économie marquée par la concurrence et le libre-échange et où l'alternative consiste à croître ou mourir. La sobriété entrepreneuriale volontaire, qui caractérise parfois les entreprises de l'économie sociale et solidaire, n'est pas une vertu dominante dans les sociétés de capitaux – non seulement parce que ces dernières entendent devenir les maîtres du monde, mais aussi parce que la dynamique de la concurrence favorise cette course en avant.

Ensuite, les principaux alliés des patrons sont les salariés puisque, dans une société où l'accès au revenu passe principalement par l'emploi et où l'emploi est lié à la bonne santé de l'employeur, le salarié a tout intérêt à ce que son entreprise soit prospère. On voit parfaitement aujourd'hui à quel point la croissance devient extrêmement désirable

³ Thomas Robert Malthus (1766-1834), économiste britannique

⁴ Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone (signé en 1987) ; CFC : chlorofluorocarbones

⁵ Retour à la routine

lorsqu'elle a disparu. Le caractère aujourd'hui inaudible du discours écologique est ainsi fortement lié à la montée du chômage. Là où en 2008 encore il était question du prix du pétrole et des émeutes de la faim, il n'est plus question aujourd'hui que des taux de croissance et de niveau du chômage attendus pour l'année prochaine. Et il est vrai que, pour la majorité des gens, les conditions de vie et le pouvoir d'achat constituent le premier des problèmes. Certes, on peut reprocher à la société de consommer nombre de choses inutiles, mais elle consomme surtout ce que la norme sociale véhicule.

Cela m'amène au troisième facteur. Nous sommes d'abord, en tant qu'êtres humains, des êtres sociaux et culturels. Notre consommation ne peut s'analyser en distinguant la satisfaction de besoins fondamentaux et celle de besoins superflus, imposés par le capitalisme et le marketing : elle est, par nature et fondamentalement, un acte culturel. Comment conserver cette dimension dans une société soutenable ? Nous achetons des vêtements non seulement pour avoir chaud, mais aussi pour nous affirmer et séduire. Il faut conserver cette dimension de plaisir, tout en arrivant à consommer de manière plus responsable et à supprimer les consommations ostentatoires qui ont pour seul but d'affirmer son pouvoir et sa richesse par rapport aux autres. Il faut lutter contre la démesure actuelle qui peut prévaloir tout en acceptant l'idée qu'on ne va pas nous imposer une uniformité totalitaire. Le discours écologiste peut être parfois perçu comme répressif, voire masochiste. Il est important au contraire, si nous voulons gagner la bataille de l'opinion, de porter un discours de liberté, de progrès et de plaisir en rompant avec la logique de frustration et de gâchis qui prévaut aujourd'hui.

Un autre facteur beaucoup plus problématique est l'absence d'un maître du monde bienveillant. La société internationale est une société d'Etats en concurrence les uns avec les autres : ils ne partagent pas la même histoire ni la même responsabilité dans l'accumulation des gaz à effet de serre. Nous ne pouvons que constater la très grande difficulté à aboutir à un accord global sur le climat : les pays émergents reprochent aux pays les plus riches leur comportement passé et estiment avoir le droit de polluer à leur tour. De fait, les Chinois ne comprennent pas pourquoi ils ne pourraient pas avoir un milliard de voitures ; or, le jour où ce sera le cas, l'empreinte écologique de la planète sera de quatre. Dans cette situation, il va de soi que les pays riches ont une responsabilité historique majeure puisque c'est à eux de donner le bon exemple. Cela dit, ils ne peuvent pas non plus réaliser tous les efforts. De fait, la Chine est devenue le premier émetteur de gaz à effet de serre. Il lui faut verdir son modèle de croissance, sans pour autant remettre en cause cette dernière.

Dans un contexte où les ressources se raréfient et où les dirigeants en sont conscients, la course à la croissance reste nécessaire, et continue d'être le support de la puissance. Lorsque nous nous battons pour récupérer les dernières gouttes de pétrole, c'est le pays disposant des plus gros porte-avions qui gagnera. Le paradoxe est que les dégâts provoqués par la croissance nous incitent dramatiquement à la poursuivre, pour nous prémunir contre les dégâts annoncés. Dans ce contexte, toutes les mesures visant à augmenter la résilience de nos sociétés, à réduire leur dépendance à l'égard de ressources appelées à se raréfier, sont un investissement en faveur de la paix.

Enfin, nous ne pouvons ignorer l'horizon temporel des décideurs. Aux Etats-Unis, des élections de mi-mandat ont lieu tous les deux ans, ce qui n'incite pas les décideurs à prendre des mesures dont les effets se feront sentir dans quinze ans. Prenons l'exemple de l'éducation. Annoncer vouloir améliorer le système éducatif trois jours après la publication des résultats de l'enquête PISA⁶ est une chose, mais n'oublions pas que ce n'est que dans une à deux décennies que nous commencerons à voir le résultat des politiques lancées aujourd'hui. Prendre des mesures dans le domaine écologique réclame donc une forte volonté politique. Même les catastrophes écologiques certaines de demain ne nourrissent pas forcément la décision politique de court terme. Ainsi, alors qu'un large

⁶ Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA)

consensus régnait à propos de l'écotaxe, nous entendons aujourd'hui les camionneurs se plaindre, menaçant le financement des transports en commun de demain. Face à de vrais enjeux, notre société peine à voir clair, et les responsables politiques sont à l'écoute de l'opinion. Dès lors, notre seule manière d'agir est de réussir à rendre immédiates des questions de long terme. Le grand mérite de Nicolas Hulot est d'avoir en 2007, avec son pacte écologique, réussi à faire de ce sujet un débat majeur de la campagne présidentielle qui a débouché sur l'organisation du Grenelle de l'environnement.

III) Le mythe de l'économie immatérielle

Par ailleurs, je souhaite revenir sur le système de prix que renvoie notre société. A en croire les économistes, notre économie est désormais une économie de la connaissance et de l'immatériel. Or rien n'est plus faux : la civilisation n'a jamais été aussi matérielle qu'aujourd'hui. La baisse spectaculaire des prix des produits industriels et agricoles a été rendue possible par l'efficacité de nos méthodes de production, comparés aux services qui, eux, réclament beaucoup de main-d'œuvre et occupent désormais près de 80 % des emplois. En pratique, cependant nous consommons environ 50 % de ressources matérielles et énergétiques de plus aujourd'hui qu'il y a trente ans. Les conséquences de notre mode de vie sur les ressources n'ont jamais été aussi fortes qu'aujourd'hui.

Cela est facilité par le fait que le prix des matières premières ne reflète absolument pas leur « coût de substitution » pour les matières non renouvelables ou leur « coût de renouvellement » pour les matières renouvelables. Considérez le prix de l'énergie : il est proche du coût d'extraction. Schématiquement, si le pétrole se trouvait dans une grande baignoire, son prix n'est pas celui qu'il faudrait payer pour maintenir la baignoire remplie, mais celui qui découle de l'achat d'un seau pour en prélever une partie. Le prix ne permet donc pas de créer les conditions d'un renouvellement du stock de ressources. Le fait que notre système de valorisation ne prenne pas en compte les coûts de destruction du capital naturel renouvelable a pour conséquence qu'on en vient à « mettre un prix » à la nature, soit au moyen de taxes, soit par une organisation du marché des ressources rares. Cette « marchandisation » peut être utile dans certains cas. En revanche, imaginer qu'un prix puisse être attribué à tout ce qui est naturel revient à se fourvoyer, notamment parce qu'il n'est pas possible, par exemple, de calculer la valeur de la perte de biodiversité. Des espèces disparaissent tous les jours, et le prix d'une espèce ayant disparu devrait être infini puisque nous ne savons pas comment faire pour la recréer. Or un prix infini remet en cause toute possibilité de calcul. On ne peut substituer, comme le proposent les économistes, le facteur naturel et le facteur « intelligence humaine » dès lors que le capital naturel risque d'être détruit à tout jamais.

IV) Et maintenant ?

Dès lors, que faire ? Un des enjeux majeurs consiste à promouvoir une alimentation et une agriculture réellement durables et au bénéfice de tous. La bonne nouvelle, ici, est que la transition démographique s'est effectuée à un rythme beaucoup plus rapide que ce que l'on pouvait craindre il y a quelques décennies. Aujourd'hui, nous ne désespérons pas que la population mondiale se stabilise entre 10 et 12 milliards d'habitants à l'horizon 2100, en l'absence de catastrophe majeure d'ici là. Les spécialistes d'agroécologie ne désespèrent pas de pouvoir nourrir cette population, à condition que les bonnes décisions soient prises, ce qui n'est pas le cas à ce jour. Un autre objectif doit être de réduire notre dépendance aux énergies fossiles et nucléaire, de réinventer nos modes de déplacement, d'imposer un recyclage généralisé, d'allonger la durée de vie des produits pour tendre vers une économie circulaire. Rappelons au passage que l'énergie dépensée pour la production d'une voiture est à peu près équivalente à sa consommation d'énergie pendant sa durée de vie. Pour cette raison, les primes à la casse sont tout sauf écologiques : elles sont surtout un moyen de soutenir l'industrie automobile. Nous devons privilégier l'usage plutôt que la possession des biens, et privilégier la production de biens et services qui prennent d'autant plus de valeur que tout le monde en bénéficie plutôt que les biens statutaires, dont

la seule fonction est d'affirmer sa supériorité. Enfin, nous devons décentraliser la production autant que faire se peut, en privilégiant notamment les circuits courts, et étendre la démocratie à tous les niveaux afin de civiliser l'économie, sans renoncer à vivre dans une société ouverte.

Cette question de la démocratisation de l'économie en pose une autre, à savoir : que sont les vraies richesses ? Dans la lutte idéologique pour une économie soutenable, orientée vers la satisfaction des besoins, il nous faut évacuer l'idée selon laquelle le PIB serait une mesure objective et que les autres indicateurs seraient subjectifs. Le PIB n'a d'objectivité que son mode de mesure. On entend souvent que l'économie est une discipline scientifique au motif qu'elle repose sur des modèles mathématiques. Or, si le langage mathématique est un outil rigoureux, n'oublions pas non plus la règle *garbage in, garbage out*⁷. Le PIB lui-même est subjectif, puisqu'il ne dit rien des inégalités ou des conditions dans lesquelles elles évoluent. Dans une société très inégalitaire en termes de répartition des revenus, une demande pour des biens à l'utilité douteuse existe. Or en quoi une montre à 100 000 euros est-elle utile pour arriver à l'heure au travail ? Disons-le clairement : le PIB n'est pas un bon indicateur, et il n'est même pas un bon indicateur de soutenabilité économique, puisqu'il ne constitue qu'un compte de flux et non un compte de capital, un bilan. Comme le montre très bien Nicholas Stern⁸, nous sommes en train de détruire les bases matérielles de la croissance économique de demain, et prendre en compte les contraintes écologiques afin de rendre notre économie réellement soutenable est la condition de l'existence de l'économie demain. Le système actuel ne se contente pas de détruire la nature : il ruine également ce sur quoi il repose. Ne commettons donc pas l'erreur d'opposer des « gentils », irréalistes, contre des « méchants », réalistes. Le vrai réalisme est du côté des « gentils », et les « méchants » sont en train de se suicider : il est dans leur intérêt de changer de modèle.

Nous sommes dans une situation qui se distingue par une déconnexion évidente entre l'amélioration de la qualité de vie individuelle et collective, d'une part, et la croissance économique, d'autre part. Dans ce contexte, le débat entre croissance et décroissance me semble être un débat sans objet. Historiquement, jusqu'à ce jour, partout où la croissance est forte, la destruction des ressources, même si elle est ralentie, se poursuit. Concilier croissance continue et baisse de la consommation semble un leurre. Voilà un argument de poids pour refuser de continuer à croître. Mais faut-il pour autant privilégier la décroissance à tous les niveaux ? Non : nous pourrions tous apprendre la musique sans continuer à faire croître le PIB. L'enjeu est donc d'abord de reconstruire une économie qui soit d'abord au service des besoins dans un cadre soutenable, et nous verrons alors si le PIB s'accroît ou non. Le vrai débat est plutôt de savoir comment nous pouvons réorienter l'activité économique vers la satisfaction, sur un mode soutenable, des besoins sociaux, dans une économie à l'écoute des vrais besoins de la population. En cela, la question des indicateurs est cruciale.

Pour conclure, mon message est qu'effectivement, nous pouvons vivre mieux et consommer et produire autrement. De fait, c'est même la condition politique indispensable pour tendre vers une transition écologique.⁹

⁷ La qualité des résultats est fonction de la qualité des données à l'entrée (dictionnaire Larousse)

⁸ Économiste britannique

⁹ Transition écologique, mode d'emploi (en collaboration avec Wojtek Kalinowski et Aurore Lalucq). Les Petits Matins (Janvier 2014)

Échanges avec la salle

Valéry DUBOIS

Vous avez cité deux exemples marquants : l'image de la baignoire de pétrole que l'on vide et la non-prise en compte du patrimoine dans la « comptabilité » du PIB. On pourrait pourtant donner en exemple l'activité de certains grands groupes, qui ont mis en place des processus visant à réduire l'impact de leurs activités sur les ressources de demain.

Chantal DHOUKAR, conseillère régionale EELV

Vous avez évoqué l'Allemagne et la décision qui y a été prise de sortir du nucléaire. Vous avez mentionné l'augmentation des gaz à effets de serre qui en résultera, du fait de la remise en service de centrales au charbon. Or d'autres jugent que les Allemands auront plutôt recours au gaz.

Par ailleurs, vous avez également évoqué l'horizon temporel des responsables politiques, frein potentiel à l'évolution vers un monde que nous souhaitons tous ici. Je voudrais insister sur le fait qu'un certain nombre de collectivités, à tous les niveaux, prennent des décisions diverses, mais que, trop souvent, elles ne font pas preuve de suffisamment de pédagogie et ne se montrent pas assez convaincantes. N'oublions pas que les médias, souvent, ne font que reproduire le discours général qui leur est transmis. Ainsi, dans le cas de l'écotaxe, si le chef de l'Etat ou celui du gouvernement avaient mieux expliqué son importance, je pense que nos concitoyens seraient d'un avis différent.

Philippe FREMEAUX

Je suis très heureux d'entendre une élue déclarer que tout n'est pas de la faute des médias, même si je pense qu'ils ont une large part de responsabilité, dans la mesure où ils ne prennent pas la peine de réaliser le travail d'enquête qui serait nécessaire. L'accélération du rythme de l'information est un facteur aggravant de l'état de l'opinion sur les questions écologiques. La plupart d'entre elles sont structurelles. Or pour qu'une information soit reprise par les médias, il faut qu'elle soit liée à un élément nouveau. En fait, il faudrait aussi parler de ce qui ne change pas.

Valéry DUBOIS

Aujourd'hui, seules quelques minutes du journal de 20 heures sont consacrées à des faits d'actualité. Le reste relève plus du magazine.

Philippe FREMEAUX

De fait, cette partie « magazine » pourrait être l'occasion d'évoquer des questions environnementales, mais il n'en est rien : elles sont plutôt discutées lors d'émissions tardives.

Cela dit, le déficit d'information reflète aussi le fait qu'une partie de la classe politique – même au plus haut niveau de l'État – n'a pas des convictions fortes sur le plan écologique, et est plus attachée à une relance économique à court terme. Dans le même temps, je ne peux que constater qu'EELV peine à avoir, sur les questions touchant à l'environnement, une parole qui ne soit pas punitive sur le plan fiscal.

Valéry DUBOIS

De plus en plus d'entreprises sont convaincues aujourd'hui de l'intérêt de réduire leurs déchets. L'incitation peut produire de meilleurs résultats que la création de taxes supplémentaires.

Philippe FREMEAUX

Toutes les entreprises n'ont pas le même comportement. Certaines ont un intérêt évident à économiser l'énergie. Saint-Gobain, qui fabrique des isolants, est forcément favorable à la rénovation thermique des bâtiments. En revanche, il n'est pas interdit de penser que les compagnies pétrolières américaines aient eu des raisons de financer, ces dernières années, des officines qui remettent en cause l'effet de serre ou le réchauffement climatique. Autrement dit, la vertu est souvent corrélée aux intérêts.

Cela dit, des entreprises s'interrogent sur leur avenir à plus long terme. Sachant que le prix du pétrole – et donc celui du caoutchouc synthétique – pourrait augmenter, Michelin a une bonne raison de s'interroger sur l'avenir de la fabrication des pneumatiques.

En l'absence de mesures de régulation publique, la dynamique générale du système veut que les entreprises aient un comportement empirique. Si les cimenteries, qui font partie des plus gros consommateurs d'énergie, sont incitées à faire des économies, c'est d'abord parce que le coût du pétrole pèse dans leur compte d'exploitation. Si elles parviennent à recycler des déchets qui, jusque-là, partaient à la décharge, tout le monde y gagne.

Valéry DUBOIS

Les taxes peuvent étouffer les intentions de mutation de certaines entreprises – je pense non pas aux grands groupes pétroliers, mais plutôt à des entreprises en situation intermédiaire.

Philippe FREMEAUX

Les entreprises réagissent aux systèmes de prix. Celles qui sont adaptées aux nouveaux systèmes de prix prospèrent, et les autres disparaissent. La question est plutôt celle-ci : notre société est-elle capable de mettre en place des systèmes de régulation du marché du travail grâce auxquels les mutations nécessaires sont acceptables socialement ?

François Mitterrand avait été élu en 1981 en promettant que la production d'acier augmenterait de 50 %. Or il a ensuite fermé une grande partie des entreprises sidérurgiques. Le fait est qu'aujourd'hui, les tôles d'acier utilisées dans la fabrication des voitures sont beaucoup plus minces, mais de bien meilleure qualité.

Thomas GUERET, ingénieur, spécialiste des économies d'énergie

Vous avez indiqué que les énergies renouvelables contribuent à la sortie du nucléaire, mais non à la réduction des énergies fossiles.

Philippe FREMEAUX

Non : les énergies renouvelables contribuent à la réduction des énergies fossiles. Cela dit, le contexte de la fermeture des centrales nucléaires en Allemagne est particulier : des éoliennes y produisent de l'électricité, mais celle-ci est sous-utilisée, en l'absence d'un réseau satisfaisant pour l'acheminer.

Thomas GUERET

Le développement des énergies renouvelables, pour l'instant, sert essentiellement à compenser l'arrêt du nucléaire, mais on ne saurait oublier la contribution de l'efficacité et de la sobriété énergétiques, notions que l'on regroupe parfois sous le nom de « négaWatt ». Comment prenez-vous en compte ces éléments ? Peuvent-ils être soustraits du PIB ?

Philippe FREMEAUX

Je souhaitais simplement faire observer que, d'année en année, le pic pétrolier est repoussé de cinq ans. L'exploitation massive du gaz de schiste aux Etats-Unis a eu pour effet de déstabiliser les prix mondiaux de l'énergie, si bien que la principale raison qui nous

pousse à économiser de l'énergie n'est pas son prix, mais plutôt les émissions de CO₂ et le changement climatique. La difficulté réside dans le fait que nous devons aujourd'hui taxer l'énergie pour que les entreprises s'inscrivent dans des mécanismes vertueux d'économie d'énergie, mais, dans le même temps, une taxation trop importante ferait courir nos usines à la perte, et il ne faudrait pas, alors, s'étonner qu'elles s'installent toutes à Houston et en Louisiane.

Thomas GUERET

L'Agence internationale de l'énergie soulignait il y a quelques années que nous avons dépassé à la fin des années 2000 le maximum de production pour les pétroles conventionnels. Même si la limite a pu être repoussée avec d'autres types de pétroles et avec le gaz de schiste, il est tout de même évident que nous sommes aujourd'hui très proches du basculement.

Philippe FREMEAUX

Certes, mais vous vous souvenez de ce que nous écrivions il y a vingt ans sur ce sujet. Aujourd'hui, nous réussissons à exploiter des sables bitumineux, avec les effets que l'on sait sur l'environnement de l'Alberta¹⁰. Aujourd'hui, 1 % du PIB mondial est dépensé pour la production d'énergie.

André ROY, ingénieur retraité

Vous avez souligné les liens qui unissent, de fait, les salariés à leur entreprise. Cette dualité se traduit, d'un point de vue politique, par un axe gauche-droite. Or pendant que les uns et les autres se battent, nous perdons de vue d'autres questions. Comment sortir de l'axe productiviste et satisfaire au mieux les besoins sociaux de la population ?

Philippe FREMEAUX

Je fais moi-même partie d'une petite entreprise qui a besoin de croissance pour exister. Un vrai débat porte, aujourd'hui, sur les effets de la transition écologique sur le volume de la production et sur l'emploi. Aujourd'hui, dès qu'une proposition est formulée, on s'empresse d'ajouter qu'elle est créatrice d'emplois. Ce faisant, nous mélangeons les créations d'emploi brutes et ce qui relève de l'effet final sur l'emploi : si on encourage la rénovation technique, mais que, de ce fait, les sorties au restaurant sont limitées, on assistera à une augmentation de l'emploi dans certains secteurs et à une diminution dans d'autres. Aujourd'hui, la réalité est que nous ignorons si la transition énergétique aura un effet favorable sur l'emploi. En revanche, cette transition doit être l'occasion de se poser un certain nombre de questions fondamentales : comment consommer moins et mieux ? Comment poursuivre la réduction du temps de travail contraint ?

¹⁰ Situé au Canada ; l'extraction des sables bitumineux détruit complètement la forêt boréale, avec des conséquences directes sur l'environnement.

Table ronde : D'autres indicateurs que le PIB pour mesurer les faces encore « cachées » de la richesse

Table ronde animée par Valéry DUBOIS

Participaient à la table ronde :



Philippe FREMEAUX
Éditorialiste à Alternatives économiques, président de l'Institut Veblen



Hélène COMBE DE LA FUENTE MARTINEZ
Titulaire de la chaire partenariale « Développement humain durable et territoires », déléguée générale de l'Observatoire de la décision publique



Pierre-Jean LORENS
Directeur du développement durable, de la prospective et de l'évaluation au Conseil régional Nord-Pas-de-Calais



François LETOURNEUX
Président de la Commission des aires protégées du Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)

Valéry DUBOIS

Philippe Frémeaux, vous avez remis en novembre au ministre Benoit Hamon un rapport sur l'économie sociale et solidaire. Vous y évoquez le PIB et ses défauts – notamment le fait qu'il ne prenne pas en compte le patrimoine détruit et qu'il se résume à un cumul des échanges de richesses sur un territoire donné.

Philippe FREMEAUX

Le PIB est un indicateur dont on ne saurait sous-estimer la puissance : il cumule à la fois l'ensemble des richesses monétaires produites en une année, mais également l'ensemble de ce qui est produit par les administrations (travail des enseignants, des policiers, etc.).

Autant la construction d'autres indicateurs a une fonction pédagogique fort utile, autant les vraies questions soulevées par le PIB sont au cœur du dialogue social et du partage des richesses. Le jour où *Alternatives économiques* sera en mesure de diminuer le salaire de ses collaborateurs parce que l'abaissement des émissions de microparticules aura pour conséquence de réduire le nombre de cas de bronchiolites – et donc des frais qu'elles engendrent –, je croirai dans les nouveaux indicateurs de richesse.

Valéry DUBOIS

Pierre-Jean Lorens, quelles sont les raisons qui vous ont poussé à rechercher de nouveaux indicateurs pour éclairer les décideurs politiques de la région Nord-Pas-de-Calais ?

Pierre-Jean LORENS

On peut calculer le PIB à l'échelle régionale. C'est d'ailleurs ce calcul qui prévaut à l'allocation des fonds de cohésion de l'Union européenne. Le PIB n'est donc pas seulement un indicateur fétichisé : il continue à être utilisé. Si les ressources de l'Union européenne étaient allouées sur la base d'indicateurs du développement humain, elles seraient réparties très différemment. La question des indicateurs ne peut donc pas se résumer à un débat de statisticiens : c'est une question politique, qui doit être au cœur du débat public. C'est précisément ce que nous avons voulu faire, depuis une dizaine d'années, en région Nord-Pas-de-Calais.

Nous nous sommes rendu compte que, si nous nous fixons des objectifs à l'horizon 2030 ou même 2050, les indicateurs classiques ne nous permettent pas de nous assurer que nous nous plaçons sur une trajectoire durable.

Valéry DUBOIS

De nouveaux indicateurs sont développés en réponse à des besoins nouveaux. Voilà pour la théorie, mais, en pratique, c'est sans doute moins simple qu'il n'y paraît.

Philippe FREMEAUX

Avant de poursuivre, je tiens à préciser qu'une erreur s'est glissée dans la brochure qui vous a été distribuée. En effet, les couleurs du graphique de la page 88 ont été inversées.

Valéry DUBOIS

Pierre-Jean Lorens, nous voyons la nécessité de développer de nouveaux indicateurs pour pouvoir asseoir des visions nouvelles. D'ailleurs, la gestion des territoires s'est complexifiée du fait des enjeux environnementaux. Votre démarche peut paraître très « alternative ». Pouvez-vous nous en dire plus sur les réactions des responsables politiques et sur la manière dont vous avez introduit auprès d'eux les nouveaux indicateurs que vous avez créés ?

Pierre-Jean LORENS

Comme je l'ai indiqué, lorsque nous avons des projets dont les résultats sont attendus d'ici plusieurs décennies, une question se pose assez naturellement : comment disposer d'indicateurs qui complètent la vision partielle offerte par le PIB ? Soit on part de zéro, soit – c'est ce que nous avons fait en 2003 – on s'appuie sur des indicateurs développés à l'échelle internationale et jouissant d'une certaine robustesse.

Ainsi, nous utilisons, notamment, l'indicateur de développement humain, l'indicateur de participation des femmes à la vie économique et politique – développé à l'initiative des Nations unies – et l'empreinte écologique. Avec le concours d'universitaires, de techniciens et de statisticiens, nous avons travaillé à adapter ces indicateurs de manière à les rendre robustes à l'échelle régionale.

Quelques années plus tard, en 2009, nous avons réuni une conférence citoyenne – ses participants ont été tirés au sort – afin de débattre du bien-fondé des nouveaux indicateurs. Dans l'ensemble, les nouveaux indicateurs ont été bien perçus, mais des modifications ont été suggérées, notamment en ce qui concerne l'espérance de vie : on nous a fait remarquer que l'espérance de vie en bonne santé devrait être distinguée de l'espérance de vie au sens large.

Notez, pour terminer, que nous aurions aussi pu imaginer faire évoluer le PIB. Certaines tentatives ont d'ailleurs été lancées dans ce sens (pensez au « PIB vert »), même si elles n'ont pas été couronnées de succès. A titre personnel, j'estime que les indicateurs ne devraient pas être gravés dans le marbre, mais qu'il est utile de se les approprier et, au besoin, de les faire évoluer.

Valéry DUBOIS

Peut-être le recours excessif au PIB s'explique-t-il aussi par le fait que nous avons oublié les raisons qui ont présidé à sa création. C'est en étant associé à la conception des indicateurs que l'on se rend compte du périmètre dans lequel ils sont valables. Du reste, il ne semble pas exister d'indicateur « miracle » qui serait capable de nous renseigner sur tout.

Je reviens plus spécifiquement aux nouveaux indicateurs utilisés en Nord-Pas-de-Calais. Pierre-Jean Lorens, les élus utilisent-ils ces indicateurs, ou ceux-ci sont-ils considérés comme marginaux ?

Pierre-Jean LORENS

Les élus du Conseil régional utilisent ces indicateurs. D'autres collectivités se sont inspirées de nos démarches. Nous sommes parvenus au sein de l'Association des Régions de France à un accord entre les régions afin que l'indicateur de développement humain, l'empreinte écologique et l'indicateur de santé sociale soient utilisés dans un rapport de négociation avec l'État. Par ailleurs, nous poursuivons nos négociations avec la Commission européenne : la Direction générale de la politique régionale et urbaine a failli prendre en compte l'indicateur de développement humain en complément du PIB dans l'attribution des fonds de cohésion. Finalement, ce projet ne s'est pas concrétisé, mais nous ne désespérons pas d'y parvenir ultérieurement.

Prenons maintenant l'exemple de l'IDH-4, une version communale de l'indicateur de développement humain. Il comprend trois dimensions : le niveau de formation de la population, son niveau de revenus et son espérance de vie. Nous pouvons le croiser avec un autre indicateur, par exemple celui du potentiel fiscal des communes, et envisager un soutien différent des communes sur un certain nombre de politiques conduites par la région. A ce jour, c'est ce que nous expérimentons pour deux politiques : la politique d'accompagnement du développement culturel, d'une part, et la politique d'accompagnement des missions locales et des programmes locaux de développement économique, d'autre part.

En conclusion, ces nouveaux indicateurs intéressent les élus et les amènent à se poser des questions qui ne leur seraient pas forcément venues spontanément. Je pourrais citer les SCOT : désormais, dans la région Nord-Pas-de-Calais, ils tiennent compte de l'indicateur de développement humain. Nous-mêmes utilisons les nouveaux indicateurs dans nos grands systèmes de contractualisation. Ces indicateurs se trouvent donc au cœur du débat public et de celui de l'assemblée régionale. Notre projet est de rassembler et de faire converger autour de ces indicateurs l'ensemble des rapports des collectivités territoriales du Nord-Pas-de-Calais et, plus généralement, les politiques menées par l'ensemble de nos partenaires.

Valéry DUBOIS

Prévoyez-vous de réaliser un « état des lieux » de ces indicateurs ?

Pierre-Jean LORENS

Nous devons nous montrer prudents et nous projeter sur le temps long. Il est souvent question de la « myopie du mandat », mais celle-ci peut être dépassée, et les bons indicateurs peuvent y contribuer. Ceux-ci ont toutefois une forte inertie : il faudra sans doute des dizaines d'années avant que nous constatons un changement de tendances.

Du reste, si nous calculions rétrospectivement les valeurs de certains indicateurs, je ne suis pas certain que nous constaterions d'importantes différences.

Valéry DUBOIS

Hélène Combe de la Fuente Martinez, qu'est-ce qui a conduit votre travail, et en quoi celui-ci se distingue-t-il de l'approche retenue en région Nord-Pas-de-Calais ?

Hélène COMBE DE LA FUENTE MARTINEZ

Si vous me le permettez, je souhaiterais dédier cette journée à Nelson Mandela, et ensuite à Mokhtar, à ma famille de cœur, et, plus généralement, à toutes les populations centrafricaines. Et ce, non seulement en raison de l'actualité, mais aussi parce qu'en Afrique subsaharienne, l'espérance de vie est aujourd'hui de 45 ans, alors qu'elle était de 65 ans il y a trois décennies. En 2030, le paludisme, le SIDA et la malnutrition devraient la faire chuter à 27 ans. La baisse de la démographie mondiale évoquée par Philippe Frémeaux n'est donc pas forcément une bonne nouvelle en l'état.

Ici, et au-delà de la crise économique, qui a été évoquée, nous avons tendance à oublier une autre crise, à savoir l'augmentation croissante du nombre d'enfants et d'adolescents en "risque de danger". Il n'y a pas plus d'enfants maltraités, mais de plus en plus perdent pied (parfois très jeunes et gravement) car les repères éducatifs volent en éclat, la situation économique et sociale de leurs familles sont de plus en plus instables, la dictature du consumérisme en fait des "petits soldats acheteurs"... Aujourd'hui, c'est + 4% d'enfants en risque de danger par an en Loire-Atlantique et ce depuis 2008. Dans le même esprit, les Pays de la Loire – un territoire où l'on nous dit qu'il fait bon vivre – sont la deuxième région française en termes de nombre de suicides annuels toutes générations confondues. La qualité du cadre de vie ne suffirait donc pas pour trouver l'équilibre et la sérénité dans la vie.

Peut-être devrions-nous prendre le temps de nous demander ce qui compte vraiment pour nous, quelles sont les richesses qu'il serait le plus grave de perdre et quelles sont celles que nous voulons transmettre. Si nous repensions nos relations des uns avec les autres sur cette base, nous pourrions changer la donne.

Je voudrais rappeler quelques clés de lecture qui permettront d'établir un lien entre les expériences locales et celles conduites à un plus haut niveau. Pourquoi adhérer à l'idée des nouveaux indicateurs de richesse ? N'est-ce pas une mode ?

Valéry DUBOIS

Des indicateurs généraux peuvent être satisfaisants et, dans le même temps, on peut constater de fortes dégradations dans tel ou tel domaine.

Hélène COMBE DE LA FUENTE MARTINEZ

Exactement. Selon une loi de 2007, la bienveillance des enfants et des jeunes doit faire l'objet d'une mobilisation de la société et concerne tout le monde. Or cette loi n'est jamais présentée comme une loi fondatrice en matière de développement durable, notion qui englobe pourtant les générations actuelles comme les générations émergentes et futures.

Pour en revenir aux nouveaux indicateurs de richesse, sommes-nous capables d'y travailler, tout simplement, au nom de notre désir d'humanité ? Je considère que nous devons sortir du défaitisme, qu'il soit stratégique (être fataliste pour ne surtout rien changer, compte tenu de ce que certains retirent du modèle actuel de développement), dû à la paresse intellectuelle et citoyenne, ou de résignation face au sentiment d'impuissance.

Valéry DUBOIS

Les questions que vous soulevez sont très générales.

Hélène COMBE DE LA FUENTE MARTINEZ

C'est précisément en se posant de telles questions que nous en revenons à celle des biens communs. Qu'est-ce qui permet la vie humaine ? C'est l'eau, l'air, la biodiversité, les sols, le soleil. Qu'est-ce qui permet de « faire société » ? C'est la diversité culturelle – le premier patrimoine de l'humanité, dont on ne parle pas suffisamment –, l'éducation et on pourrait dire la paix.

Diversifier les biens communs des biens collectifs est utile : les premiers sont universels, inaliénables et irremplaçables et permettent la vie. Les seconds, plus liés à notre culture (ex. le travail salarié) et potentiellement interchangeables la facilitent.

Valéry DUBOIS

Faut-il déclasser le PIB ou le compléter ?

Hélène COMBE DE LA FUENTE MARTINEZ

Il faut le déclasser, c'est-à-dire le remettre à sa juste place : un outil pour observer les flux financiers et notre production. Même son créateur avait alerté dès 1934 sur le fait que le PIB ne pourrait jamais donner l'état de santé des Nations. Garder le PIB comme phare et le compléter par des indicateurs alternatifs ne permettrait pas d'avancer dans le sens d'un changement de modèle de développement. On peut établir ici un parallèle avec la responsabilité sociale des entreprises (RSE). Celle-ci consiste à conserver le modèle économique de base, tout en le complétant par des actions sociales, environnementales et de gouvernance. Au bout du compte, ... on ne modifie rien, ou vraiment à la marge.

En Pays de la Loire, nous sommes partis de la question suivante : allons-nous laisser les chiffres et les experts parler pour nous ? Nous expliquer par exemple que les Français "ont le moral dans les chaussettes" parce qu'ils ne consomment plus ???! Comme si nos achats reflétaient totalement ce que nous sommes et comment nous allons !

Il n'existe pas d'indicateur sans vision. Nous devons donc nous demander ce qui compte le plus. C'est à partir du moment où nous aurons défini ce que sont nos richesses que nous pourrons construire des indicateurs pertinents. Dans quel avenir voulons-nous nous projeter ? Répondre à cette question exige un vrai courage, car elle en sous-entend une autre : voulons-nous véritablement changer de modèle ? Tous les citoyens – et notamment les citoyens élus – doivent oser prendre position. C'est alors que les territoires sont appelés à jouer un rôle majeur. Aujourd'hui, les orientations nationales consistent à demander aux institutions comme l'INSEE de se focaliser sur les indicateurs de transition énergétique plutôt que sur les indicateurs de développement durable. Ce qui revient à considérer la transition comme la finalité plutôt que comme un moyen. La transition est en fait un chemin, ... mais encore faut-il savoir vers où.

Si les savoirs académiques sont certes absolument primordiaux, nous devons considérer également les savoirs techniques et les savoirs issus du vécu comme légitimes pour déterminer nos priorités sociétales. Savoirs issus du vécu et pas seulement de l'usage ; nous sommes des citoyens de l'eau avant d'être quelques heures par jour des usagers des services de gestion des eaux, ce qui ne va pas sans poser la question de la représentation de la légitimité.

Lorsqu'il est question d'indicateurs, encore faut-il se demander à quoi ils peuvent servir. Aujourd'hui, le PIB dirige le monde ; quant aux indicateurs alternatifs, ils sont peu utilisés par les entreprises. Nous estimons que les nouveaux indicateurs doivent créer du dialogue territorial et sociétal, et qu'ils doivent permettre de réorienter non seulement les politiques publiques, mais aussi l'action des entreprises et des autres organisations. Vous entrevoyez là un nouvel enjeu : il porte sur l'élaboration démocratique des indicateurs, mais aussi sur la question de leurs usages. En Pays de la Loire, le 8 novembre, les nouveaux indicateurs de richesses ont été votés à l'unanimité par la Commission permanente du Conseil Régional. Pour autant, la partie n'est pas gagnée, puisque, le même jour, les élus étaient

également consultés sur un projet à l'horizon 2040, qui fait explicitement référence à des notions liées au PIB comme la compétitivité et l'attractivité.

Les nouveaux indicateurs de richesse sont intrinsèquement liés à de forts enjeux de démocratie collaborative, c'est-à-dire une logique démocratique qui met en lien des personnes et des groupes aux intérêts différents, voire divergents et potentiellement contradictoires. L'enjeu est qu'ils se mettent d'accord sur une orientation, qu'ils se répartissent les engagements et qu'ils fassent chacun leur part. Nous avons constaté dans les débats "richesses Pays de la Loire" que de grands consensus se dégagent lorsqu'on cherche à définir "ce qui compte le plus". Prendre la clef d'entrée "richesses" permet en outre d'aborder en premier ce qui fait bien vivre ensemble, ce qui relève du collectif (contrairement au bien-être qui focalise sur l'individu avant d'interroger sa place en société). À titre d'illustration, nous avons retenu l'indicateur « écarts de revenus par tranches d'âge ». Cet indicateur déjà existant est apparu dans les verbatims des débats citoyens au titre de la richesse "justice/égalité", les participants ayant évoqué qu'il ne peut y avoir justice et égalité dans nos sociétés sans une meilleure répartition des richesses, en l'occurrence ici monétaire.

Nous sommes au milieu du gué sur le chemin des nouveaux indicateurs de richesses. En conclusion, mon message est le suivant : changeons de regard, osons faire même quand nous ne savons pas vraiment comment. À ce propos, permettez-moi de vous rappeler les mots d'Hubert Reeves, astrophysicien : « *Pour explorer le champ des possibles, le bricolage est la méthode la plus efficace* »¹¹. C'est le moment de le revendiquer !

Valéry DUBOIS

François Letourneux, les services écosystémiques sont une notion très en vogue en ce moment dans la recherche environnementale. Comment peut-on les chiffrer ?

François LETOURNEUX

En 2012, la Cour de cassation a confirmé un jugement de première instance, qui avait reconnu pour la première fois que la mort des 150 000 guillemots mazoutés par l'Erika méritait réparation. La LPO ayant revendiqué un préjudice écologique s'est vu attribuer 300 000 euros à ce titre. Nous pouvons en conclure au premier abord que les protecteurs de la nature réclament des indicateurs monétaires. Comme ceux que fixe l'Office de la chasse, lorsqu'un braconnier tue un faisan d'élevage.

Philippe Frémeaux a rappelé tout à l'heure que la biodiversité est irremplaçable. La disparition d'une espèce est éternelle et permanente. La Joconde aussi est irremplaçable. Pourtant, les assurances lui donnent une valeur. Dès lors, quel usage faisons-nous des valeurs et comment les utilisons-nous ? Nous y reviendrons. Le stock des espèces est une richesse patrimoniale non compensable, mais le fait est que des espèces ont toujours disparu. Certes, nous traversons actuellement une crise de la biodiversité puisque les espèces disparaissent mille fois plus vite que par le passé, mais cette crise est la sixième de son genre. Pour rappel, si les dinosaures n'avaient pas disparu, nous ne peuplerions pas la Terre aujourd'hui.

La notion du patrimoine est donc complexe, notamment car elle intègre une échelle de temps. Une vision fixiste¹² de la biodiversité nous a amené à envisager la valeur de la biodiversité comme la simple valeur d'un patrimoine. Ce faisant, nous avons laissé croire que l'espèce humaine est Noé et qu'il lui reviendrait de conserver l'ensemble des espèces existantes. Même s'il est quelque peu réducteur d'évoquer la situation spécifiquement française, constatons que les espèces françaises ne disparaissent pas, au contraire : dans

¹¹ *L'Espace prend la forme de mon regard*, p. 62, Éditions l'Essentiel, 1995

¹² Doctrine selon laquelle les espèces vivantes ne se transforment pas au cours des temps, par opposition à l'évolutionnisme (dictionnaire Larousse)

notre pays, des espèces indigènes qui avaient disparu reviennent chaque année. Dans le même temps, le nombre des oiseaux communs vivant dans les milieux agricoles a été divisé par deux en trente ans. Les problèmes affectant la biodiversité ne sont donc pas seulement la disparition d'espèces, mais aussi l'effritement du tissu vivant de la planète : les fonctions écologiques sont en train d'être détruites.

Lorsque la Fondation de recherche sur la biodiversité (FRB) a réuni tous les grands organismes de recherche sur le sujet, elle a été dotée d'un Conseil d'orientation stratégique regroupant les « porteurs d'enjeux », c'est-à-dire les organismes publics et privés (collectivités locales, associations, entreprises...) ayant un lien direct avec la biodiversité. Lorsqu'il a été réuni pour la première fois, les industriels ont réclamé des indicateurs très simples, et un prix pour ce qu'ils seraient conduits à détruire. Après quelques mois de travail, nous avons abandonné cette façon d'envisager la question. En effet, la biodiversité est complexe et ne s'accommode pas de notre tendance à apporter des réponses simples aux questions compliquées. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus nous contenter des méthodes analytiques qui fondent le progrès humain, et toute notre culture scientifique, depuis le néolithique. Nous devons inventer, ou retrouver, une relation au réel holistique, systémique, ce qui ne va pas sans peine.

La Fondation de recherche sur la biodiversité vient de publier deux études – accessibles en ligne sur son site¹³ – portant sur les valeurs de la biodiversité, et élaborées par un groupe très complet, des philosophes aux biologistes, qui a beaucoup consulté. La biodiversité a bien entendu une valeur instrumentale : elle nous rend des services – les fameux « services écosystémiques ». Comme Nicolas Stern l'avait fait à propos du climat, un rapport a été demandé à un banquier indien travaillant en Allemagne, Pavan Sukhdev, ce que coûterait le rétablissement de ces services, par exemple la pollinisation, s'ils cessaient d'être rendus gratuitement par la biodiversité.

Valéry DUBOIS

Chiffrer les conséquences d'une perte de biodiversité peut orienter les décisions publiques lorsque la décision est prise de créer une route dans une forêt. Comment, alors, compenser ce qui est détruit ?

François LETOURNEUX

Deux remarques sur la valeur instrumentale. D'abord, qui sommes-nous pour considérer que c'est à nous seuls que la biodiversité doit rendre service ? Ne devrait-il pas y avoir des échanges de services ? D'autre part nous abordons la question en gens riches. Certes, la biodiversité fournit toute notre nourriture, une bonne part de nos vêtements. Mais la dépendance à son égard des habitants du Sahel, par exemple, est infiniment plus vitale !

J'en viens à présent à la valeur patrimoniale de la biodiversité. Pour établir sa Liste Rouge, l'UICN¹⁴ ne suit chaque année que 40 000 espèces, sur 1,8 million d'espèces recensées. Ainsi, les insectes ou encore la flore du sol ne sont pas réellement pris en compte dans la valeur patrimoniale. Notre appréciation de la biodiversité est souvent plus fondée sur un système de représentation, et non dans la réalité.

Lorsque nous, les hommes, étions chasseurs cueilleurs, nous étions immergés dans une biodiversité dont nous nous sentions profondément faire partie. Au Néolithique, nous avons décidé de sortir de cette nature, de la considérer comme un objet extérieur à nous – un objet que l'on peut piller, exploiter (ou non), détruire. Parler de valeur patrimoniale de la biodiversité, procède de cette position de l'homme par rapport à ce patrimoine. Si nous donnons une valeur patrimoniale aux tigres, c'est parce que nous voulons que nos enfants en voient.

¹³ <http://www.fondationbiodiversite.fr/>

¹⁴ Union internationale pour la conservation de la nature

Peut-on dire qu'il y a une valeur intrinsèque de la nature ? Cela pose d'autres questions : la biodiversité aurait-elle pour elle-même et en elle-même une valeur ? Alors, pourquoi est-ce moi qui devrais décider de cette valeur ? Pourquoi m'exprimerais-je au nom du panda ?

Dans la position incroyable qui est la nôtre – nous sommes l'espèce la plus envahissante que la Terre ait jamais connue –, rien de ce que nous faisons n'est anodin. Les jardiniers qui désherbent à la main, sans herbicide, ont bonne conscience, et pourtant leur comportement a un impact sur la biodiversité localement et cumulativement sur les écosystèmes.

Valéry DUBOIS

Vous avez souligné la complexité de la situation et notre approche très culturelle, qui nous fait omettre de nombreux paramètres. Vous dénoncez par ailleurs notre approche analytique. Dans ces conditions, pouvons-nous développer des indicateurs pertinents, ou l'exercice en lui-même est-il forcément voué à l'échec ?

François LETOURNEUX

Soyons pragmatiques et réalistes. Lorsque nous considérons qu'une chose à laquelle nous n'avons pas conféré de valeur a une valeur nulle, nous sommes perdants. D'une manière très pratique et à court terme, attribuer une valeur à la biodiversité n'apparaît donc pas comme une mauvaise idée. Une compensation est préférable à une absence de prise en compte. Et pourtant, une mangrove ne peut être échangée contre une tourbière ou un récif corallien. Raison de plus pour limiter l'impact de nos activités plutôt que de chercher à le compenser !

Pour conclure, permettez-moi de vous raconter une histoire. En juin 1792, sur les registres de Cayenne, était enregistré le baptême de Louise-Victoire, fille naturelle d'Abeline, négresse libre. C'est ma lointaine grand-mère. À la différence de ses propres mère et grand-mère, qui étaient esclaves, elle était la première de son lignage à ne pas avoir de valeur économique : elle était libre.

Peut-être qu'avoir eu une valeur économique avait, en incitant leurs propriétaires à les ménager, contribué quelque temps à protéger les ancêtres de Louise-Victoire : on n'abîme pas ce qui vaut cher.

Malgré tout, je suis très heureux que ma famille n'ait plus de valeur économique et que nous soyons passés d'un indicateur monétaire à des rapports de famille. De la même manière, je me réjouirais qu'un jour, nous considérions tous les êtres vivants comme nos cousins, comme notre famille – ce qui exclurait tout rapport monétaire. N'en déduisez pas que la notion de valeur monétaire doit être complètement abandonnée : en faire un indicateur pour mieux comprendre le monde environnant, pourquoi pas ? S'en servir pour déduire une valeur assurantielle, pourquoi pas ? Mais imaginer qu'on puisse l'utiliser pour détruire, et calculer la compensation permettant cette destruction... Je rêve du moment où il ne sera plus question d'argent dès lors qu'il sera question de la famille du vivant.

Échanges avec la salle

De la salle

Hélène Combe de la Fuente Martinez, vous avez parlé de choix : accepterons-nous de changer de système ? Vous avez évoqué également la question des biens communs. Il me semble fondamental de ne pas opposer systématiquement biens communs et biens privés. Par ailleurs, quelle est votre position sur le revenu de base ou revenu universel, qui permettrait, s'il existait, un accès au minimum vital pour vivre correctement ?

Hélène COMBE DE LA FUENTE MARTINEZ

Les biens communs sont universels et ne peuvent être substitués. Dès lors, notre devoir est de les protéger et de nous les répartir équitablement. Relevant de notre responsabilité à tous, ces biens ne devraient pas être marchandisés. Qu'on marchandise les prestations de services aux personnes âgées peut être débattu, mais je considère qu'il est hors de question de marchandiser l'éducation et la protection de nos enfants. Pourtant, le risque est grand que des entreprises à la lucrativité non modérée s'en saisissent.

La question du revenu nous oblige à nous interroger sur nos représentations. Le travail est un bien collectif fondamentalement culturel : certains peuples amérindiens n'envisagent pas le travail de la même manière que nous. Pour eux, la valeur d'un individu est fonction de l'activité qu'il réalise au nom de la communauté. Nourrir, communiquer, soigner deviennent alors les éléments les plus importants.

Si nous arrêtons d'associer travail et emploi salarié – un réflexe typiquement culturel – et de considérer que le travail arrive des autres, nous ne verrions plus ceux qui n'ont pas de travail comme des chômeurs, mais nous commencerions par regarder leurs compétences et le temps dont ils disposent (d'où les recherches actuelles en Pays de la Loire pour passer de l'indicateur chômage à l'indicateur "temps et compétences disponibles auprès des personnes actives sans emploi salarié"). Ensuite, nous pourrions nous demander si l'accès à l'emploi doit inévitablement passer par un emploi salarié tel que nous le connaissons, ou s'il est possible de valoriser autrement les activités et avoir accès à une vie décente.

De la salle

Nous vivons dans une société de concurrence effrénée. Le socialisme réel s'est effondré. N'en arrivons-nous pas à un point où le capitalisme, le libéralisme ou le néolibéralisme sont à leur tour en train de s'effondrer ? Que faire ? Faut-il attendre ? Comment pouvons-nous rester positifs malgré tout ?

Philippe FREMEAUX

L'exigence de lucidité n'empêche pas le pessimisme actif. Néanmoins, je vois plusieurs raisons d'être optimistes. La transition démographique en est une : y compris en Afrique, la baisse de la fécondité est plutôt corrélée à l'allongement de la durée de vie et à l'éducation des filles, qui maîtrisent mieux leur système de reproduction et leur propre corps. De plus, l'énergie solaire, à notre échelle, est illimitée, tout comme l'intelligence humaine. Je pourrais encore citer les moyens techniques dont nous disposons aujourd'hui, sans commune mesure avec ceux dont on a disposé au cours de l'histoire de l'humanité : la capacité que nous aurions à réorienter une partie de nos investissements est colossale. De fait, les vraies questions sont de nature sociopolitique, mais ce sont les plus difficiles de toutes à résoudre, du moins en tant que citoyen.

De la salle : cogérante d'une entreprise d'insertion spécialisée dans le nettoyage écologique de véhicules

La RSE a été évoquée. Moi-même, je travaille actuellement sur la conception d'un outil pratique destiné aux entrepreneurs de TPE et de PME, leur permettant de mieux cerner cette démarche, qu'ils jugent trop académique et éloignée de leur quotidien. Je voudrais revenir sur la question du patrimoine immatériel. J'estime que l'entreprise a un rôle primordial dans l'évolution sociétale. Votre discours me semble trop culpabilisant et moralisateur envers les chefs d'entreprise, qui se sentent écrasés par la lourdeur de la réglementation. Quels indicateurs peut-on leur proposer ?

Hélène COMBE DE LA FUENTE MARTINEZ

L'initiative pour la création d'activité est née de personnes qui voulaient répondre à un besoin pour leurs proches, leur communauté. Il a pu s'agir de travailler le fer, et, plus tard,

l'être humain est passé à une logique plus entrepreneuriale (au sens rencontre entre l'offre et demande). En Pays de la Loire, nous travaillons avec des TPE et des PME sur plusieurs questions. L'une d'elles est : pouvons-nous repenser la finalité de l'entreprise ? La vocation d'une entreprise est-elle de produire du capital financier ou de jouer un rôle au service de la société (et aujourd'hui dans le sens de la transformation de notre modèle de développement) ? Une autre question porte sur l'utilité sociale de l'activité elle-même : à quoi sert l'activité développée (est-elle utile ? Néfaste ? Elle ne sert à rien ... pour aller dans le sens du développement durable) ? Ensuite se pose la question de la lucrativité : est-elle modérée ou immodérée ? L'entreprise est une communauté d'acteurs implantée dans plusieurs territoires (géographiques, filières, réseaux, ...) : elle ne doit pas se regarder de manière autocentrée mais prendre pleinement place en tant qu'organisation et via ses différentes composantes dans le débat et les choix de société.

Pour le reste, je souhaiterais que la responsabilité et la solidarité soient au cœur de nos préoccupations lorsque nous travaillons avec des entreprises. Concrètement, si nous nous interrogeons sur l'éthique bancaire, rappelons que les banques ont originellement pour but d'aider l'activité, et non d'être au service de la Bourse. Dès lors, la première responsabilité des clients prêteurs est par exemple d'exiger de la banque qu'elle place son argent, non sur des marchés financiers, mais sur des dispositifs permettant de soutenir l'activité ayant du sens. De la même manière, la communauté des dirigeants doit comprendre qu'il n'est pas possible de parler de solidarité sans donner priorité à la répartition des richesses – et donc à la réduction des écarts de revenus.

De la salle

Les entrepreneurs sociaux ne se placent pas dans une logique de performance économique individuelle à tout prix. De nouveaux types d'entreprises émergent, et ils ont besoin d'indicateurs qui valorisent le capital humain. Comment faire, en pratique ?

Philippe FREMEAUX

Vous soulevez des questions extrêmement complexes. Nous avons beaucoup évoqué les indicateurs éclairant la décision publique. Or, dans une économie où la majorité des acteurs sont décentralisés et dont les relations sont régulées par le marché, encore faut-il réussir à internaliser dans les mécanismes du marché des règles qui permettent à l'économie d'aller dans le sens que nous jugeons souhaitable – celui-ci étant décidé de manière démocratique –, sans pour autant sortir du marché.

Il nous faut donc créer, par des taxes et des normes, des évolutions qui permettent d'internaliser les questions écologiques dans le fonctionnement des acteurs. Des évolutions législatives se font déjà sentir : ainsi, la loi « Grenelle II » oblige les grandes entreprises à effectuer un *reporting* social et environnemental¹⁵, ce qui constitue un progrès, même si, de fait, le décret d'application n'est pas à la hauteur de nos attentes.

Dès lors que nous parlons d'une entreprise dont les activités se veulent utiles socialement, des outils d'évaluation sont nécessaires, précisément pour quantifier l'apport desdites entreprises, ce qui peut servir à légitimer ces entreprises pour bénéficier de l'argent public ou d'un certain nombre d'avantages dont elles jouissent. Toute la discussion porte alors sur les méthodes d'évaluation : elles ne doivent pas avoir pour effet que le décideur public préempte l'autonomie des acteurs de la société civile – et notamment leur capacité à imaginer de nouvelles manières de répondre aux besoins sociaux –, mais, dans le même temps, l'argent public dépensé doit l'être légitimement.

¹⁵ Le décret relatif aux obligations de transparence en matière sociale et environnementale, pris en application de l'article 225 de loi « Grenelle 2 », est paru au Journal officiel du 26 avril 2012.

Hélène COMBE DE LA FUENTE MARTINEZ

Permettez-moi un mot sur la comptabilité publique. Le Conseil général de Meurthe-et-Moselle présente désormais, dans son budget, les financements versés au titre de l'action sociale non plus comme des charges, mais comme un investissement immatériel et humain. C'est un vrai changement de posture et de support au dialogue territorial.

Annie CLEMENT, ingénieure en énergétique

Il me semble important de ne pas confondre l'évaluation et les richesses. Ces dernières constituent autant des réserves que des flux. Lorsqu'on évoque l'humain, on s'exprime soit en termes de résultats, soit en termes de potentialités. Il devrait en aller de même pour les territoires : il faudrait définir des échelles de temps afin d'éviter une analyse figée. Nous nous situerions alors dans une démarche systémique. La transition, quelle qu'elle soit, est toujours un moyen, et non une finalité, comme le signalait Hélène Combe de la Fuente Martinez.

La pédagogie de la compétence est une mécanique combinatoire, dont chacun peut s'exercer à faire preuve dans sa vie. Le système social, économique et politique est utile en ce qu'il peut nous aider à réaliser la transition. Concrètement, Pôle emploi fait ainsi partie des instruments utiles pour mener à bien cette transition. Quant à l'entreprise, elle pourrait être considérée comme un noyau qui bouge à l'intérieur de la sphère économique.

Atelier : Tenir compte des équilibres naturels, sources de richesses indispensables à la vie

Intervenaient dans cet atelier :



François LETOURNEUX

Animateur de l'atelier

Président de la Commission des aires protégées du Comité français de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)



Emmanuel DELANNOY

Directeur de l'Institut INSPIRE (Initiative pour la promotion d'une industrie réconciliée avec l'écologie et la société)



Christian BERANGER

Directeur du développement durable de CEMEX France

Emmanuel DELANNOY

Hubert Reeves a coutume de dire qu'il n'est ni optimiste ni pessimiste, mais déterminé. Antonio Gramsci, quant à lui, disait « *Je suis pessimiste avec l'intelligence, mais optimiste par la volonté* »¹⁶. Soyons capables de concevoir que toutes les solutions que nous tentons de mettre en place aujourd'hui sont forcément imparfaites et incomplètes, que nous nous trouvons dans une phase d'apprentissage, et que la meilleure manière d'avancer revient à se placer dans une logique de co-construction et, donc, d'élaborer ensemble des solutions qui ne pourront que s'améliorer au fil du temps.

Cet atelier porte sur le capital naturel, vaste sujet. En guise d'introduction, j'aimerais rappeler que la notion de capital est liée au principe selon lequel on vit des revenus du capital et non du capital lui-même. Cela est relativement facile à comprendre lorsqu'il est question de capital financier. Le capital immatériel, pour sa part, peut être décomposé en capital humain (somme des compétences et des savoir-faire) et en capital social (l'impôt est une source de réinvestissement : c'est bien par les systèmes d'éducation et d'accès

¹⁶ *Cahiers de prison*, Gallimard, Paris, 1978-92

aux soins, par exemple, que les individus peuvent se projeter dans l'avenir, ce qui crée des conditions favorables au fonctionnement de l'économie). Enfin, le capital naturel est formé, d'une part, de ce que nous prélevons dans notre environnement direct (pétrole, charbon, métaux, etc.), et, d'autre part, du vivant. N'oublions pas les aspects « immatériel » du capital naturel, à savoir les services de régulation rendus par les écosystèmes : ces fonctionnalités écologiques (comme la pollinisation) ne sont pas aisées à mesurer.

À mes yeux, la notion de capital naturel implique aussi de réfléchir aux modèles économiques. Aujourd'hui, nous avons tendance à avoir une approche punitive (il faut « payer » l'impact de nos activités sur le système naturel). Si nous nous plaçons plutôt dans une logique de dépendance – en considérant que le capital naturel nous permet de créer de la richesse –, la dynamique serait beaucoup plus positive et permettrait d'inciter au réinvestissement dans le capital écologique afin de pérenniser notre capacité d'action.

Très souvent, les entreprises se réfèrent à des indicateurs de performance : le chiffre d'affaires, la rentabilité, la productivité (du capital, du travail, des investissements...). Or on oublie souvent les indicateurs de résilience, qui indiquent la soutenabilité de la performance. De tels indicateurs seraient ancrés dans les territoires et les ressources disponibles. Concrètement, si je remonte la filière de mon activité, je me rends compte que derrière chaque produit et chaque service se cachent un écosystème et une activité (ou une absence d'activité).

La question à se poser est donc la suivante : exploiter telle ressource, est-ce soutenable ?

Christian BERANGER

D'ici la fin de la journée, que vous le vouliez ou non, vous aurez consommé quelque 20 kilos de béton puisque la France – l'un des premiers pays producteurs de béton en Europe – produit chaque année quelque 550 millions de tonnes de béton, parmi lesquels 200 millions de tonnes sont d'origine recyclée.

CEMEX est la cinquième entreprise productrice de béton en France et compte quelque 2 000 collaborateurs. La profession rassemble plus de 1 600 entreprises et 2 000 carrières, soit, en moyenne, une carrière tous les 40 kilomètres. Par ailleurs, CEMEX est également présent en mer, puisque nous exploitons des granulats marins. Cela nous amène à la question de la gouvernance en mer et à celle des indicateurs (pour mesurer l'impact de nos activités sur l'écosystème marin). Nous pouvons nous satisfaire de l'application d'une directive européenne, « Stratégie 4 sur les milieux marins »¹⁷, qui se décline par façades et prévoit une gouvernance locale. Quant à nos sites à terre, ils sont 47 % à être labellisés Natura 2000.

Comme vous l'avez compris, notre activité est très diverse – CEMEX représente 330 installations classées pour la protection de l'environnement, et, d'ici janvier ou février, toutes seront certifiées ISO 14 000. Par ailleurs, l'entreprise a mis en place une politique ISO 26 000, évaluée par l'AFNOR, portant sur la bonne application du décret RSE de 2011. Si j'insiste sur ces deux outils – qui peuvent paraître très techniques –, c'est parce que la très grande diversité des carrières (autant dans l'espace que dans le temps : la durée de vie moyenne d'une carrière est de 17 ans) doit être organisée. C'est ainsi que nous arriverons à établir un *business model*¹⁸ dans lequel nous retrouverons les grands enjeux liés aux écosystèmes et la manière dont nous pouvons nous inscrire au mieux dans une économie circulaire.

¹⁷ Directive 2008/56/CE du Parlement européen et du Conseil du 17 juin 2008 établissant un cadre d'action communautaire dans le domaine de la politique pour le milieu marin

¹⁸ Modèle d'affaire ou modèle économique ; décrit la façon dont l'entreprise opère et crée de la valeur afin d'assurer sa pérennité

A terme, une entreprise – qu'il s'agisse d'une TPE ou d'un groupe comme CEMEX – qui intervient en mer se doit d'être organisée *top-down*¹⁹. Le *business* premier de CEMEX est de produire du béton à partir de granulats en limitant la consommation d'eau et de matières premières. Au-delà de ces activités normales, nous souhaitons entrer dans un cycle vertueux. A ce titre, avoir conscience de la diversité du milieu naturel est essentiel pour pouvoir mener une politique d'achats responsable, une politique de communication ou encore une politique de ressources humaines adéquates.

Ensuite, nous devons être vigilants et attentifs aux écosystèmes, en réalisant des études d'impact lorsque cela s'avère nécessaire, ce qui suppose de s'appuyer sur une expertise digne de ce nom. D'ici 2020, toute entreprise devra être capable d'intégrer dans son système informatique des valeurs comptables liées à l'évaluation des écosystèmes. De plus, nous avons des activités de recherche, notamment sur le fonctionnement des écosystèmes de nos sites : une connaissance la plus scientifique possible nous est nécessaire.

Au-delà de la réglementation, l'« esprit du Grenelle » devrait être prolongé. Sa dimension humaine peut se retrouver sur le terrain, par exemple pour discuter avec une ONG d'une extension ou d'une ouverture de carrière. Ce type de concertation pourrait d'ailleurs faire l'objet d'outils, voire de lois : quelques députés semblent déjà se pencher sur cette question. Aujourd'hui, la concertation est parfois mal réglée : elle ne finalise pas le processus de décision de manière satisfaisante.

Nous devons donc disposer d'indicateurs, mais aussi d'un système de management soutenu par une stratégie de développement durable. Là encore, des règles de gouvernance suffisamment claires sont indispensables.

Pour moi, un indicateur ne se suffit pas en lui-même : la question première n'est pas de savoir ce qu'il reflète, mais ce vers quoi il doit mener. Par définition, en effet, un indicateur est lié à un objectif d'amélioration. A ce sujet, j'ai d'ailleurs été frappé par l'usage fait de certains indicateurs comme d'un « tableau de bord » : CEMEX utilise 250 indicateurs, mais 15 sont suivis tous les ans au sein du Comité exécutif, auprès duquel nous devons en rendre compte. Par exemple, 19 % des collaborateurs de CEMEX sont des femmes. Ce taux est de 28 % si on considère la seule population des cadres. Le Comité exécutif en a déduit que l'entreprise doit embaucher plus de femmes, et a souhaité que soit défini un objectif annuel. Ce processus peut sembler mécanique, voire rébarbatif, mais, pour avoir connu l'entreprise avant qu'elle l'ait implanté, je peux vous assurer qu'il a permis d'accélérer nos progrès. J'aurais également pu citer le cas du recyclage et comment la manière dont nous l'approchons peut créer un nouveau *business model* pour l'entreprise.

Damien MARAGE, DREAL de Bourgogne

Il a beaucoup été question de résilience. Pouvez-vous définir cette notion ?

Emmanuel DELANNOY

Il est souvent question de performance, une notion aisée à mesurer, en termes de vitesse, de productivité, de rendement, de production ou encore de rentabilité. La résilience, en revanche, se définit moins facilement. Elle s'évalue plutôt par des indicateurs indirects.

La résilience est la capacité à se rétablir, à se reconstruire après un choc, une perturbation. Appliquée aux écosystèmes, cette notion peut faire référence à la manière dont une forêt ou une prairie se régénérera après un incendie, par exemple. Notez que, dans les écosystèmes, une perturbation n'est pas forcément négative : elle peut introduire une rupture et créer une nouvelle biodiversité.

¹⁹ Approche descendante ; expression utilisée lorsqu'une stratégie est décidée au plus haut niveau hiérarchique et destinée à être appliquée par l'ensemble de l'entreprise

Il peut aussi être question de résilience dans le domaine économique. C'est alors la manière dont un territoire ou une entreprise abordera les crises et pourra, ensuite, se reconstruire. Un faible taux de renouvellement du personnel d'une entreprise ou encore la fidélité des clients sont, à cet égard, des indicateurs de résilience pertinents.

Notez que résilience et performance sont deux notions très différentes. Il est parfaitement possible d'être très performant et peu résilient, et inversement.

François LETOURNEUX

Du fait du changement climatique, la température continuera à augmenter dans les cinquante prochaines années, quoi qu'il se passe. A l'inverse, des rééquilibrages commencent à se produire immédiatement dès que la biodiversité n'est plus perturbée.

Christian BERANGER

Si nous prenons l'exemple des carrières, on a souvent dit qu'elles sont de véritables ruptures. Or ces zones industrielles sont au contraire des lieux d'accueil puisqu'ils sont des milieux pionniers, avec des ruptures climatiques, notamment, qui sont une manière de créer un habitat.

Je reviens, par ailleurs, sur l'exemple du renouvellement du personnel. Dans mon entreprise, ce taux est de 12 %. Faut-il en conclure que nous régénérons un dixième de nos effectifs annuellement ? Certains prétendront que ce taux est élevé, tandis que d'autres y verront une manière de régénérer le système.

Emmanuel DELANNOY

Un indicateur pris individuellement n'a guère d'intérêt ; c'est sa variation dans le temps qui est intéressante.

De la salle

Qu'en est-il de la remise en état des carrières ? Monsieur Béranger évoquait une durée de vie moyenne de 17 ans. Une carrière dans l'ouest de Dijon est exploitée depuis une durée bien plus longue et est aujourd'hui envahie de blocs. Parler de « remise en état » me paraît une immense hypocrisie.

Christian BERANGER

Il m'est difficile d'apporter une réponse à votre question spécifique puisque je ne connais pas la carrière que vous mentionnez. Cela dit, depuis 1976, la remise en état des carrières est réalisée par les services de la DREAL.

Dans le cas que vous citez, plusieurs questions se posent : quel rôle ont joué les polices administratives et de l'eau ? L'étude d'impact a-t-elle été conduite correctement ? L'entreprise a-t-elle la responsabilité voulue ? La notion de remise en état est très claire, et a d'ailleurs été précisée en 1994²⁰. La loi Duflot va même la compléter prochainement.

Nous nous trouvons donc dans un contexte réglementaire ancien et constant. Toutes les entreprises du secteur ne fonctionnent certes pas de la même manière, mais je crois pouvoir dire qu'elles s'inscrivent dans un cycle vertueux. Notez que 10 % des entreprises réalisent 80 % du tonnage national, le reste relevant de TPE et PME qui, il est vrai, n'ont pas forcément la connaissance des écosystèmes et les relations avec les ONG que nous avons.

On ne peut donc que déplorer les situations comme celle que vous citez, voire dénoncer – ce que la profession est parfois amenée à faire. Vous relèverez que le paysage français

²⁰ Arrêté du 22 septembre 1994 relatif aux exploitations de carrières et aux installations de premier traitement des matériaux de carrières

est très différent de celui de Grande-Bretagne, où les regroupements d'entreprises sont beaucoup plus nombreux.

En conclusion, la remise en état est très cadrée. Elle est portée par un arrêté préfectoral consécutif à une étude d'impact très détaillée. Du reste, le préfet peut, si la remise en état n'est pas correctement réalisée, faire appel à la caution bancaire.

François LETOURNEUX

Votre question soulève plusieurs questions annexes.

Ainsi, l'amalgame est parfois fait chez les opposants à une carrière entre conséquences sur la biodiversité, effet sur le paysage, bruit et poussière des camions, etc.

Dans les carrières d'aujourd'hui, les opérations de restauration sont lancées alors qu'une partie de la carrière est encore exploitée. Le public peut avoir du mal à faire la part des choses.

Enfin, les mécanismes de compensation, qui s'appliquent aux dommages définitifs, prennent mal en compte les dommages causés à la biodiversité pendant la durée de l'exploitation. Ils devraient être capitalisés et donner eux aussi lieu à compensation.

Mais encore faut-il répondre à la question suivante : qu'est-ce qu'un « milieu naturel en bon état » ? L'idée encore répandue qu'il existe un certain équilibre écologique stable, statique, est fautive. On peut se trouver dans des situations bizarres. Prenons le cas d'une entreprise routière, qui obtient une autorisation, et ouvre un premier tracé provisoire. Des plantes pionnières²¹ éclosent sur le terrain décapé. Certaines sont des espèces protégées, et des opposants de principe à la carrière peuvent s'appuyer sur leur présence pour faire arrêter le chantier, alors que ces plantes protégées ne seraient pas apparues sans le chantier.

Dans une telle situation, pour que le bon sens triomphe, nous avons besoin de ce que j'appelle le « dialogue en temps de paix ». Il est utile de s'expliquer avant que les problèmes naissent, pour donner envie aux gens de les résoudre ensemble. Dans les entreprises, certaines personnes sont ouvertes au dialogue, mais beaucoup d'autres le craignent, ce qui souligne la nécessité d'un travail d'acculturation. On peut rêver que la biodiversité ne soit pas ressentie par l'entreprise que comme une contrainte, mais devienne une composante intrinsèque du métier de carrier.

Prenons l'exemple concret des hirondelles de rivage²², qui nichent souvent dans les carrières²³. Elles changent de « domicile » tous les trois ans environ, quittant des nids envahis progressivement de parasites. Protéger les nids n'a donc pas de sens. Il faut veiller à ce que des petites falaises de sable propre soient régulièrement mises à la disposition des hirondelles. Donnons envie aux carriers de voir le nombre d'hirondelles de rivage augmenter d'année en année. Fiers du résultat, ils pourront en parler de manière constructive avec les associations locales de protection de l'environnement. C'est beaucoup plus valorisant que de se replier sur une posture uniquement défensive.

Damien MARAGE

Permettez-moi de citer la phrase suivante, tirée d'un ouvrage d'Aldo Leopold²⁴ : « La notion de progrès, ce n'est pas de faire éclore des routes dans des paysages déjà

²¹ Espèces pionnières : spécialisées dans la colonisation des milieux neufs.

²² Seule espèce d'Europe à creuser un terrier (dans les berges) pour faire son nid.

²³ En offrant des zones refuges et des habitats pionniers, les carrières en exploitation ou réaménagées peuvent être une véritable opportunité pour la préservation de la biodiversité.

²⁴ Aldo Leopold (1887 –1948), écologiste américain

merveilleux, mais de faire éclore la réceptivité dans les cerveaux humains qui ne le sont pas encore. »

Geneviève CODOU-DAVID, enseignante dans l'enseignement agricole et chargée de mission sur la biodiversité en milieu agricole

En production agricole, la biodiversité peut devenir un atout. Dans les systèmes actuels de production intensive, la biodiversité est réduite. Or, aujourd'hui, nous connaissons des systèmes de culture à régulation « agroécologique », qui prennent appui sur la biodiversité. Je ne pense pas qu'à la lutte biologique par lâcher de parasites, mais aussi à la lutte biologique par conservation, qui consiste à reconstituer des paysages agricoles. La biodiversité devient alors une véritable alliée de l'agriculture.

Je connais des agriculteurs qui font de l'« anti écologie ». C'est pourquoi, lorsque je m'adresse à des agriculteurs, je suis amenée à ne plus employer le mot « biodiversité », qui est devenu tabou. J'évoque plutôt des « auxiliaires de culture », par exemple, ce qui paraît plus fonctionnel.

François LETOURNEUX

Beaucoup de représentants du monde agricole, tout en ayant un discours syndical FNSEA²⁵ de soutien à l'agriculture chimique, et de léger mépris pour le bio, savent que leur fils, s'il reprend l'exploitation, se convertira au bio. J'estime que la FNSEA est en retard, comme beaucoup d'élus, sur les attentes de la société civile, mais j'espère qu'elle évoluera.

Dans le cadre de l'étude « Valeurs de la biodiversité », nous avons interrogé tous les membres du Conseil d'orientation stratégique de la FRB¹³, des entreprises, des associations de conservation de la nature, des pêcheurs, des chasseurs, la FNSEA, l'APCA²⁶, la Confédération paysanne et les Semences paysannes. Ces deux dernières organisations ont refusé de répondre à nos questions, car elles ne souhaitent pas entendre parler de valeur de la biodiversité : elles estiment s'être fait déjà largement piéger. Peut-être ont-elles eu tort, mais leur position est compréhensible : d'importants enjeux se cachent derrière la notion de valeur de la biodiversité. Nous y sommes d'autant plus sensibles que c'est l'intensification agricole qui est la première cause, à ce jour, en Europe, de perte de biodiversité. La réconciliation avec les agriculteurs est donc vitale.

Geneviève CODOU-DAVID

Les agriculteurs perçoivent souvent la biodiversité comme une mesure contraignante de plus. Tout l'enjeu est de montrer qu'elle peut, au contraire, devenir une alliée.

Je voudrais, par ailleurs, revenir sur le terme d'« intensification ». Je ne partage pas le point de vue selon lequel l'agriculture intensive est responsable de la perte de biodiversité. Je préfère les qualificatifs « productiviste » ou « chimique », car nous ne pourrions pas nous passer de l'intensification. Un producteur bio qui s'adonne au maraîchage a bien une production « intensive ».

De la salle

Le terme « intensif » est mal choisi. L'agriculture conventionnelle est productiviste, mais non intensive.

²⁵ Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), fondée en 1946 ; syndicat professionnel majoritaire dans la profession agricole

²⁶ Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA)

Alain DESBROSSE, ingénieur agronome

Vous avez cité l'exemple des hirondelles de rivage. Je prendrai, quant à moi, celui du grand-duc, qui s'est réinstallé en Bourgogne à partir du réseau des carrières. Par ailleurs, dans le cadre de mon travail sur les études d'urbanisme, je suis forcé d'expliquer aux maires qu'ils doivent limiter l'urbanisation de leurs communes, puisque le produit des granulats nous conduit à une artificialisation annuelle de 1,5 % supplémentaire, si bien que, dans 150 ans, nous aurons bétonné le dernier mètre carré de France et d'Europe. Nous sommes en train de faire disparaître les espaces agricoles qui nous nourrissent et les espaces naturels.

François LETOURNEUX

Vous avez raison, mais je vois aussi des signes positifs : aujourd'hui, il n'est plus un projet de construction dans les grandes villes qui ne soit pas plus ou moins éco conçu. J'espère que cette réalité s'étendra d'ici 15 ou 20 ans. De fait, la biodiversité augmente en ville et diminue à la campagne.

De la salle

Monsieur Delannoy, quel est votre sentiment sur la dépendance de notre économie à la biodiversité ? Comment mettre en évidence le fait que la biodiversité est une richesse pour notre économie ?

Emmanuel DELANNOY

La notion de « services rendus par la biodiversité » est récente puisqu'elle a été popularisée en 2005. Développée initialement dans le cadre de l'ONU, elle a une connotation anglo-saxonne et donc assez utilitariste et anthropocentrique. Néanmoins, cette notion a aussi une valeur pédagogique, qui permet de ne plus raisonner seulement en termes d'impacts, mais plutôt en termes de dépendance. Cette dépendance est de différents types : nous tirons des écosystèmes des biens tangibles – des denrées –, mais nous avons besoin, aussi, des services de régulation (pollinisation, entretien des sols par les micro-organismes, entretien de la composition chimique de l'atmosphère et des océans...).

L'ESR²⁷, système développé outre-Atlantique et traduit en français par « évaluation des services rendus par les écosystèmes », est un outil plutôt destiné aux grandes entreprises. Il est complété par l'outil EBÉvie, mis à disposition des TPE et des PME par le ministère de l'écologie. Il permet à une entreprise d'identifier ses liens au vivant. On se rend alors compte que, quel que soit le type d'activités concerné, toute entreprise est dépendante de la biodiversité, soit directement, soit indirectement. Ainsi, une entreprise de services informatiques ou une banque ont besoin d'énergie, avec tout ce que cela sous-entend comme prélèvements d'eau dans les rivières et fleuve, etc.

Nous savons donc évaluer notre dépendance aux écosystèmes, mais que mesurons-nous précisément lorsque nous parlons de services rendus par les écosystèmes ? Si nous nous rapprochons des écosystèmes, nous nous rendons compte que nous devons nous intéresser à leur état (par exemple, les stocks halieutiques ou l'état des habitats naturels). Ensuite se pose la question de la fonctionnalité écologique (par exemple le recyclage de la matière organique).

De l'autre côté, en s'intéressant aux usages, il est possible d'évaluer indirectement les services rendus par les écosystèmes, et les usages, qui peuvent eux faire l'objet d'une évaluation monétaire. La monétarisation est sans doute un mal nécessaire, mais elle nécessite une précaution : on ne monétarise jamais directement les services rendus par les écosystèmes, ni le capital naturel. Seuls les usages et les prélèvements peuvent faire

²⁷ Corporate Ecosystem Services Review

l'objet d'une évaluation monétaire. En revanche, si nous nous accordons sur le fait que les activités dépendent des écosystèmes, nous acceptons que l'économie se retrouve face à des risques opérationnels (par exemple, une rupture d'approvisionnement ou de la production : des algues vertes, par exemple, peuvent perturber la production d'électricité). Dans le cas de l'agriculture, il n'est pas inintéressant de constater que les préférences des consommateurs changent ; ces derniers refuseront peut-être, demain, des produits aujourd'hui assez communément acceptés, mais attendront sans doute que leur soient proposés d'autres types de produits.

Enfin, une entreprise dont les pratiques sont défavorables à la biodiversité pourrait voir sa réputation entachée et s'exposer à des risques juridiques et financiers. Or ces risques peuvent être évalués de façon précise, y compris en termes monétaires.

Christian BERANGER

Il existe peu d'outils permettant d'évaluer sa relation aux écosystèmes. EBD est un outil relativement simple, tandis que l'ESR²⁷, au contraire, est sensiblement plus compliqué. Néanmoins, dans un cas comme dans l'autre, ces outils doivent être adaptés en fonction des activités de l'entreprise à laquelle ils sont appliqués. Notez que ces outils permettent non seulement de mesurer la dépendance de l'entreprise aux écosystèmes, mais aussi les services qu'elle peut leur rendre.

La question de la pédagogie dont il faudrait faire preuve envers le milieu agricole a été évoquée. Je voudrais rappeler à ce titre que la Stratégie nationale de la biodiversité a fait l'objet de plans d'engagement de la part d'ONG et d'entreprises. Aujourd'hui, sur la vingtaine d'objectifs de cette stratégie, figure un objectif de pédagogie.

Pour conclure, permettez-moi de revenir sur le rôle des agences régionales de l'environnement ou du développement durable, qui sont et deviendront des plateformes essentielles pour les sujets cités.

J'ajoute que CEMEX est lié à un collectif d'associations partenaires, qui fédère 25 ONG régionales et deux ONG nationales. De plus, notre mécénat environnemental se monte à 90 000 euros par an.

Bernard VERSET, Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or

Permettez-moi de préciser que la notion de résilience a d'abord été employée en physique, où elle faisait référence à la capacité, pour un corps, à retrouver sa position initiale. Or l'usage de ce terme en matière de territoires ou de biodiversité me semble impropre, dans la mesure où, après une phase de destruction, ceux-ci ne retrouvent jamais leur état initial.

S'agissant de la biodiversité, je remarque que le public défendra volontiers des animaux auxquels il est attaché – comme le panda. Or ce type d'animaux ne me semble pas être le plus utile à la biodiversité. Au contraire, les nombreuses petites bêtes qui abondent dans nos sols n'ont généralement pas la faveur de l'opinion publique, alors qu'elles jouent un rôle crucial. Comment changer notre point de vue ?

En ce qui concerne les indicateurs, j'en ai moi-même mis en place dans une collectivité régionale où j'ai travaillé. J'ai remarqué que le choix des indicateurs est éminemment politique.

J'en viens à la notion d'évaluation. Je constate que dans le système libéral qui est le nôtre, tout se vend et s'achète, y compris le corps humain. Ne courons-nous pas le risque de subir des pressions de certains lobbys, qui accepteraient de payer des amendes pour pouvoir continuer à détruire ?

François LETOURNEUX

« Résilience » est, en effet, un mot mal choisi, puisqu'un milieu ne retourne pas à son état d'origine. En revanche, nous ne nous mouvons plus dans un espace occupé par un chasseur-cueilleur tous les 50 kilomètres carrés, mais dans des milieux transformés et qui

continuent de se transformer sous l'effet d'une pression démographique énorme. Nous sommes donc partagés entre l'envie de protéger ce qui nous apparaît comme du patrimoine, comme un équilibre d'une part, et celle de construire de nouveaux projets de biodiversité, d'autre part.

Vous avez raison : nous ne nous intéressons qu'aux grosses espèces qui nous intéressent. Il ne reste, toutes espèces confondues, que 3 500 tigres en liberté en Asie, alors qu'on en compte au moins 25 000 en captivité. Bref, nous nous trouvons face à une nature qui n'est plus naturelle. Mais la notion de « nature naturelle » a-t-elle un sens, puisque nous sommes nous-mêmes un mammifère qui appartient à la nature ?

Vous avez évoqué les petites bêtes, mais force est de constater que lors de chaque crise que nous avons connue, ce sont les grosses bêtes qui ont disparu. On peut être légitimement très inquiet quant à l'avenir du rhinocéros, du tigre ou de l'éléphant, mais il semblerait que la capacité de résistance des petites bêtes soit beaucoup plus forte.

J'en viens à la question ambiguë de la compensation. Le souhait d'un certain nombre d'interlocuteurs est d'obtenir non pas un « droit à tuer », mais le « prix du meurtre ». Pour ma part, je milite pour qu'on déploie toute l'imagination et toutes les compétences pour concevoir des aménagements à biodiversité positive. Le sens de l'adjectif n'est pas le même que pour l'énergie : un bâtiment à énergie positive produit plus d'énergie qu'il n'en consomme. Un aménagement à biodiversité positive, lui, crée une biodiversité qui, selon les critères adoptés, est plus dynamique, plus riche, plus vivante et plus résiliente que celle qui préexistait à l'aménagement. Les Allemands ont une pratique simple : si un industriel prélève de l'eau, il doit le faire en aval de ses rejets. J'ai tendance à penser que cette démarche pourrait être étendue à d'autres domaines.

L'exemple de la manière dont nous traitons le retour du loup est désolant, négatif et humiliant pour tout le monde : l'éleveur dont un agneau a été mangé par le loup doit demander à un agent assermenté de l'accompagner pour expertiser la carcasse. Ni l'un ni l'autre n'est responsable de la situation, mais l'un comme l'autre perdent du temps et sont placés dans une position humiliante : avoir pour l'un à solliciter une indemnité pour un dommage bien réel, même si le coupable n'est pas facile à déterminer, et avoir pour l'autre à faire une autopsie peu ragoutante pour octroyer ou non cette indemnité. Comment revenir à une situation de confiance réciproque suffisante pour conduire un projet commun, où chacun trouve sa place ?

Geneviève CODOU-DAVID

Un berger n'est pas un simple éleveur de moutons : il connaît la montagne, le temps qu'il peut y faire, et il surveille son troupeau comme un père de famille surveille ses enfants. Le berger a la maîtrise de son troupeau. Il y a une cinquantaine d'années, les bergers gardaient des troupeaux comptant au maximum 1 500 bêtes ; aujourd'hui, les rares bergers qui subsistent se retrouvent avec des troupeaux de 4 000 ou 5 000 bêtes, ce qui est clairement trop.

Vous avez évoqué les grands mammifères et souligné qu'au cours des crises géologiques, ce sont surtout les grandes espèces qui disparaissent. Vous semblez oublier qu'aujourd'hui, les petits organismes disparaissent aussi. Ainsi, les champignons, capables de décomposer la lignine – rendant ainsi un service majeur aux écosystèmes –, se font de moins en moins nombreux.

François LETOURNEUX

En ce qui concerne les micro-organismes et les insectes, très peu d'espèces sont menacées de manière définitive. En revanche, on constate un effilochage du tissu vivant de la planète, qui se traduit par une diminution des densités d'espèces, des relations entre elles. Je m'inscris en faux contre l'idée selon laquelle la crise de la biodiversité s'exprime avant tout par la disparition des espèces. Prenez le cas de certains papillons comme l'Azuré du serpolet (*Maculinea arion*). Ces papillons sont très sensibles aux modifications

qui impactent leurs habitats (pelouses sèches et prairies) et sont particulièrement menacés. Au stade de la chrysalide, ils ressemblent à des œufs de fourmi et se laissent capturer par des fourmis qui les entraînent dans leur fourmilière, où ils se nourriront aux dépens des œufs et des larves de fourmi. La disparition de l'habitat favorable aux fourmis hôtes est fatale au papillon. Pour maintenir l'Azuré du serpolet il faut faucher de manière extensive la prairie, veiller à la présence des fourmis...

Emmanuel DELANNOY

Un intervenant a cité le contexte libéral dans lequel nous nous trouvons. Je voudrais – une fois n'est pas coutume – plaider la cause de la monétarisation, qui n'est pas synonyme de marchandisation. Concrètement, si je perds mon bras, mon assurance m'indemniserait, mais cela ne signifie pas pour autant qu'il existe un marché sur lequel nous pouvons vendre nos bras. La notion de valeur doit donc être distinguée de celle de prix. Ainsi, en matière de capital humain, le salaire est une convention par laquelle on donne un prix au travail humain, mais ne constitue certainement pas une estimation de la valeur humaine, qui va, heureusement, bien au-delà du salaire perçu.

Par ailleurs, la notion de coût est aussi intéressante, puisque la dégradation du capital naturel peut induire des coûts, par exemple du fait des risques opérationnels. Des coûts sont ainsi supportés par la collectivité lorsqu'il faut réparer des dégâts.

En conclusion, définir une valeur assurantielle ne revient pas à créer un marché du service écosystémique.

François LETOURNEUX

Permettez-moi de revenir sur la question du loup. Le berger considère légitimement que le mouton est sa production, et que favoriser la biodiversité, accepter le loup, ce sont des externalités qui doivent être indemnisées. Pourtant, la plus grande part de ses revenus est constituée des aides européennes et locales. Les bergers vivent principalement des aides publiques. En étant un peu provoquant, c'est le mouton qui est l'externalité !

Mais pourrions-nous faire admettre aux bergers qu'ils sont des salariés européens ? Non, ils se vivent entrepreneurs, et ils ont raison. À ne parler que de valeur économique et monétaire, mais, ce faisant, nous faisons fausse route !

De la salle

Pour moi, les premiers équilibres naturels sont ceux des habitants : nos maisons, nos loisirs, nos commerces. Or une mesure fort peu prise en compte est celle de notre bien-être. Elle est certes difficile à estimer puisqu'elle est propre à chacun. De fait, nous voulons tous un bel habitat, avec un jardin, et, pour y accéder, nous souhaitons des routes ; nous attendons d'être entourés de commerces, d'écoles pour nos enfants... Si nous voulons une économie ancrée dans la société et dans la nature, nous devrions être prêts à entendre, par exemple, que construire à tel endroit n'est pas souhaitable du fait des impacts potentiels sur la biodiversité. Bref, c'est aussi à nous, habitants, de changer nos habitudes.

Christian BERANGER

Aujourd'hui, la seule façon de bien identifier les attentes des habitants est de les questionner. Je constate que plusieurs processus en ce sens ont été engagés, mais ces dispositifs sont volontaires, d'où leur fragilité : un changement de maire ou de patron peut tout remettre en cause. Une convention internationale exige certes que le citoyen soit placé au centre du dispositif d'information, et, globalement, la situation avance, mais sans doute ne progresserons-nous jamais suffisamment ni à la vitesse voulue. La question suivante se pose alors : comment organiser le processus de construction de la concertation ? Les parties prenantes sont-elles bien représentatives ? Légalement et techniquement, est-il possible de prendre en compte les attentes ?

De la salle

Je souhaiterais dénoncer l'inconséquence des collectivités locales et régionales. En début de semaine, j'ai visité une entreprise de recyclage de matières plastiques, à quelques kilomètres au sud de Beaune. Or il n'existe aucune voie ferrée pour accéder à cette usine, et le tiers des bouteilles recyclées dans cette entreprise provient d'Allemagne et de Belgique.

Jean-Patrick MASSON

En tant qu' élu, j'aimerais évoquer la situation dans laquelle se trouvent les collectivités territoriales au regard des problèmes qui ont été évoqués.

Lorsqu'un carrier a un projet, il va habituellement à la rencontre des élus. Je peux estimer qu'un trop grand nombre de projets occasionnera des problèmes, par exemple en matière de gestion de l'eau, mais je ne suis pas forcément en mesure de l'expliquer si je ne dispose pas d'une observation argumentée et facilement compréhensible par des non-spécialistes. En l'absence de tels éléments, je suis démuni, d'autant qu'on me rétorquera probablement que je n'ai pas de raisons de m'inquiéter puisque la réglementation sera respectée.

Christian BERANGER

Je souhaiterais souligner l'importance des agences régionales : si un élu a besoin d'informations, il peut les trouver auprès d'elles. Lorsqu'un droit privé permet à des entreprises de s'implanter, l' élu a le pouvoir d'exiger différentes études. Leur contenu peut permettre d'infléchir les arrêtés préfectoraux. Au-delà, sachons inviter les entreprises à s'organiser entre elles, que ce soit au sujet de la remise en état, des phasages ou des transports. Cela dit, encore une fois, l'arsenal législatif et réglementaire semble suffisant, puisqu'une ONG nationale a même établi une liste des actions à entreprendre si l'on souhaite s'opposer à une carrière.

Jean-Patrick MASSON

Je peux souhaiter que la biodiversité soit prise en considération sur mon territoire et estimer qu'un projet d'aménagement n'y a pas sa place. Or, dans ce cas, je ne dispose pas des outils nécessaires qui permettraient aux différentes parties de bâtir ensemble le projet. La plupart du temps, en effet, on nous présente des projets définitifs et on nous assure que la loi sera respectée, ce qui ne laisse aucune marge de manœuvre. En fait, je ne dispose donc pas d'une vision dynamique de mon territoire, qui me permettrait de décider de protéger – ou non – telle ou telle espèce. Certes, les agences régionales essaient de jouer un rôle, mais nous avons besoin d'aller plus loin et de co-construire – pour des raisons partagées et, si possible, assez objectives.

Catherine SCHMITT, Commission des carrières de l'Yonne

Monsieur Béranger pourrait-il nous en dire plus sur les schémas de recyclage du BTP ? Pendant six ans, nous nous sommes battus pour que soient pris en compte les tonnages du recyclage du BTP, mais nous n'avons pas obtenu gain de cause. Les projets sont basés sur des projets d'autoroutes qui ne se réalisent pas, et les carrières s'ouvrent tout de même.

De la salle

Comment pouvons-nous consommer autrement en respectant toutes les richesses naturelles ? Comment les entreprises et les territoires peuvent-ils prendre davantage en compte ces richesses et intégrer les notions d'écomimétisme et d'économie circulaire ?

Emmanuel DELANNOY

L'écologie industrielle et territoriale doit s'insérer dans une trame économique existante, dans la production agricole et les autres enjeux existants des territoires, ainsi que dans la dynamique des écosystèmes. L'écologie industrielle ne fonctionne pas en vase clos.

Christian BERANGER

Sur les 550 millions de tonnes de béton consommés annuellement en France, entre 150 et 200 millions de tonnes annuellement sont issus de la chaussée et sont recyclés *in situ*. La démolition de bâtiments en béton contribue également à son recyclage. Le gisement de la route est connu, identifié et géré par les grandes entreprises concessionnaires, avec une technicité telle que le produit recyclé l'est de mieux en mieux. Il en va de même pour le ballast.

Pour améliorer la situation, nous devons donc avoir recours à des procédures de déconstruction qui permettent de se retrouver avec des matériaux utilisables, alors que l'entreprise qui déconstruit n'est pas forcément la même que celle qui assure le recyclage. Une possibilité est d'équiper le béton de puces, afin que, le moment de la déconstruction venu, nous disposions d'informations utiles sur le béton réutilisable.

Enfin, aujourd'hui, la norme n'accueille pas clairement le béton dans le béton : le granulat marin pouvant renfermer un peu de chlorure, il n'est pas toujours accepté, alors même que les études démontrent que ce n'est pas forcément un problème. Je citerai, pour terminer, le « syndrome de la conférence environnementale » : cette année, la conférence a remis sur le devant de la scène le thème du recyclage et de l'économie circulaire. La plupart des entreprises se sont saisies du sujet, même si elles peinent encore à savoir comment elles parviendront à répondre aux défis qui se posent à elles.

Atelier : A quoi servent les monnaies citoyennes ou alternatives ?

Intervenaient dans cet atelier :



Philippe FREMEAUX

Animateur de l'atelier

Éditorialiste à Alternatives économiques, président de l'Institut Veblen



Céline WHITAKER

Co-présidente du réseau FAIR (Forum pour d'autres indicateurs de richesse), co-animatrice du Collectif Richesses (pour une nouvelle approche de la richesse et de la monnaie)



Wojtek KALINOWSKI

Co-directeur de l'institut VEBLEN pour les réformes économiques

Philippe FREMEAUX

Pourquoi la monnaie est-elle si importante ? J'ai étudié avec un grand intérêt les nombreux projets de monnaies complémentaires. Malheureusement, les résultats de ces expériences n'ont pas été analysés. Cette table ronde vise par conséquent à éclaircir le fonctionnement de ces dispositifs et à apprécier les résultats obtenus. Il s'agit de déterminer comment l'instrument monétaire peut être utilisé sur un territoire ou au sein d'une communauté, afin de créer d'autres modes de relations économiques. La monnaie complémentaire peut d'une part privilégier l'économie d'un territoire et les circuits courts sans avoir recours à des mesures protectionnistes et en restant dans le cadre d'une économie ouverte. D'autre part, elle peut correspondre à une action sociale consistant à distribuer du pouvoir d'achat à investir localement. La personne qui en bénéficie dispose ainsi d'une plus grande liberté que lors d'opérations de distribution de bons d'achats. Enfin, la monnaie complémentaire peut également permettre de développer le crédit inter-entreprise, afin d'éviter une chute de l'activité en période de crise économique. Si la monnaie peut véhiculer les inégalités, elle peut à l'inverse contribuer à la cohésion sociale, lorsqu'elle échappe à la logique stricte du capitalisme.

L'institut Veblen, dont Wojtek Kalinowski est co-directeur et dont je suis le président, a réalisé un hors-série pour la revue Alternatives Économiques intitulé : « *L'économie verte en trente questions* ». Il travaille ainsi sur les conditions de mise en œuvre de la transition

écologique, non seulement au niveau technique, mais également au niveau social et démocratique. Les monnaies complémentaires sont au cœur de ces problématiques.

Céline Whitaker travaille depuis longtemps sur les monnaies complémentaires. Elle a été associée au projet Sol.

Wojtek KALINOWSKI

L'institut Veblen s'intéresse à la transition écologique, constituant une partie de la problématique monétaire. Tout comme Philippe Frémeaux, je souhaite mener une évaluation bienveillante des projets de monnaies complémentaires. La question « A quoi servent les monnaies citoyennes ou alternatives ? » laisse supposer que nous disposerions d'analyses et de résultats au sujet des expériences menées. Or ce n'est pas le cas. Dans le cadre de réseaux rassemblant des acteurs et des chercheurs à l'échelle française et européenne, nous souhaiterions justement contribuer à l'évaluation de ces dispositifs. Ainsi je ne prônerai pas l'utopie des monnaies complémentaires. Je préfère m'interroger de la façon suivante : « A quoi aspirent les monnaies sociales et complémentaires ? ».

Nous constatons une augmentation du nombre d'expériences de monnaies complémentaires en France. L'autorité de contrôle prudentiel a ainsi recensé une soixantaine de projets, dont la moitié est en cours et l'autre moitié en préparation. Cet inventaire n'est toutefois pas exhaustif. Nous observons cependant la persistance d'une méfiance de la part des autorités monétaires vis-à-vis de ces monnaies.

Les monnaies complémentaires aspirent à redéfinir les modalités de l'économie. En étant à la fois un moyen de paiement et une réserve de valeur, la monnaie représente des visions contradictoires de la richesse. Nous entrons alors dans le débat opposant une économie des échanges à une économie de la richesse, déjà évoqué par Aristote. Nous sommes tous marqués par les représentations de l'économie standard, qui considèrent la monnaie uniquement comme un facilitateur des échanges. La monnaie serait ainsi apparue pour faciliter les échanges réalisés dans le cadre du troc. Or cette vision est historiquement fautive et ne permet pas de comprendre l'économie moderne.

Philippe FREMEAUX

Cette histoire de la monnaie est malheureusement trop souvent reprise y compris dans les ouvrages présentant les monnaies complémentaires. La monnaie n'est pas un outil technique, c'est d'abord l'expression d'un rapport social.

Wojtek KALINOWSKI

Cela démontre l'emprise de la représentation traditionnelle de la monnaie.

L'apparition des premières monnaies complémentaires à l'époque moderne après la grande dépression, alors que Keynes²⁸ formule ses critiques du modèle standard, ne me semble pas due au hasard. Notre économie est actuellement entièrement financiarisée, puisque des phénomènes monétaires impactent l'économie réelle. Malheureusement, ces analyses ne sont pas reconnues par la majorité des économistes.

La période de la grande dépression a également été marquée par les contributions d'auteurs encore mal connus. Silvio Gesell²⁹, dont s'est inspiré Keynes, a théorisé la contradiction entre les fonctions de la monnaie. Il analysait ainsi la grande dépression comme une expression de la contradiction entre la fonction d'échange et celle de la réserve de valeur. Il préconisait de les séparer en faisant coexister une monnaie nationale

²⁸ John Maynard Keynes (1883 – 1946), économiste britannique

²⁹ Jean Silvio Gesell (1862 - 1930), théoricien monétaire et initiateur de la monnaie franche

avec une monnaie locale. Celle-ci perdrait sa valeur chaque année et ne pourrait donc pas servir de réserve de valeur.

Philippe FREMEAUX

Concrètement, cela signifie qu'un billet non dépensé à la fin de l'année perdrait 5 % de sa valeur. Ce mécanisme incite par conséquent à faire circuler la monnaie en consommant. Trop souvent les acteurs économiques ont plutôt tendance à thésauriser l'argent au lieu de le remettre en circulation.

Wojtek KALINOWSKI

Par ailleurs, Frédéric Soddy³⁰, chimiste britannique et Prix Nobel de Chimie, a été le premier à insérer l'économie dans le raisonnement plus large de la thermodynamie. Il a ainsi identifié la contradiction entre l'injonction à la croissance, qu'il liait à la monnaie, et les limites de la biosphère. Aujourd'hui, les économistes écologiques partagent sa méfiance pour la monnaie-crédit, pour les taux d'intérêt, ainsi que pour la production de la monnaie comme activité lucrative. Pour Soddy, celle-ci constitue une « arme de destruction massive de l'économie ».

Philippe FREMEAUX

Au moment même où Gesell²⁹ prônait l'incitation à faire circuler la monnaie afin de soutenir la demande, d'autres économistes ont pu s'interroger sur la manière dont le capitalisme organisait l'obsolescence programmée afin d'assurer un renouvellement accéléré des produits ! Tout l'enjeu est de parvenir à soutenir une activité qui profite à tous tout en évitant d'encourager la destruction des ressources.

Wojtek KALINOWSKI

Cette contradiction existe encore aujourd'hui. Nous souhaitons en effet relancer les activités économiques locales. Or il convient de s'interroger sur le type d'activités à favoriser en fonction de leur bilan écologique.

La plupart des personnes s'intéressant aux monnaies locales croient tout de même au crédit. En revanche, certains écologistes restent très méfiants par rapport aux monnaies-crédit, même complémentaires. Ces représentations différentes n'ont pas le même rapport à la croissance et à la finitude des ressources.

Le WIR³¹, en Suisse, est la seule monnaie créée à l'époque de la grande dépression subsistant encore à l'heure actuelle. Cette monnaie est utilisée régulièrement par 2000 PME et 40 000 utilisateurs ad hoc. Depuis 1932, elle est respectée et tolérée par la banque centrale suisse. Le WIR a été créé par des petits entrepreneurs ayant constaté qu'ils réalisaient ensemble l'essentiel de leurs échanges. Face à l'arrêt de l'octroi des crédits par les banques en raison de la crise économique, ils mirent en place un cercle d'échange privé basé sur le principe du crédit mutuel. En se prêtant de l'argent, les membres du cercle créent des crédits sans intermédiaire financier. Une chambre des compensations enregistre les transactions et garantit le risque de faux.

S'il ne s'agit pas d'une transformation des pratiques sociales, ni d'une sortie de l'économie marchande, cette monnaie vise tout de même à renforcer le tissu économique local en préservant l'indépendance des petites entreprises face aux banques, et à développer un réseau d'entraide.

³⁰ Frederick Soddy (1877 - 1956)

³¹ Créé en 1934 ; la Banque WIR est une société coopérative sans but lucratif qui émet sa propre monnaie : le WIR (« nous » en allemand, opposé au « Ich », le « je » français).

Les monnaies complémentaires ne se limitent évidemment pas à des dispositifs inter-entreprises. Il existe des monnaies territoriales ou locales. Certaines remplissent des objectifs sociaux tels que la lutte contre la pauvreté ou la relocalisation d'activités économiques au sein de quartiers défavorisés. Elles peuvent également s'inscrire dans une volonté d'orientation des achats vers des biens durables ou l'agriculture de proximité.

Nous observons donc que des objectifs liés au choix d'un type d'économie sont corrélés à un dispositif technique.

De nombreux projets de monnaies complémentaires restent fragiles. Le soutien de certaines de ces monnaies par des fonds publics conduit à effectuer des arbitrages parmi les politiques publiques dans un contexte de limitation des dépenses. A Toulouse, les collectivités se sont engagées à soutenir l'initiative.

Afin d'analyser la réussite de ces projets, il convient de s'interroger sur le choix des indicateurs de résultat. À titre d'exemple, la monnaie Palmas au Brésil³² visait à relocaliser les achats des habitants d'un quartier pauvre, afin d'animer la vie locale. L'expérience a été une réussite sur ce plan. Or il s'est avéré que l'essentiel de la relocalisation des achats est intervenue avant la mise en circulation effective de la monnaie locale dans le quartier. Le processus de mise en place de la monnaie a donc suffi à faire émerger le débat. En complément, des opérations de sensibilisation ont conduit la population à s'interroger sur ses propres moyens d'action sur son cadre de vie. Le dispositif de la monnaie locale n'a par conséquent pas eu d'effet mécanique sur la relocalisation des achats. La réussite de ce type de projet semble donc plutôt liée à la consultation et la participation de la population.

Les notions d'efficacité et de productivité encouragent par ailleurs des réflexions comme celle de l'obsolescence programmée et favorisent une consommation à outrance provoquant de nombreux gaspillages.

Il apparaît finalement que l'analyse des monnaies complémentaires uniquement sous l'angle de l'efficacité économique ne conduit pas à des résultats concluants. En revanche, il serait plus pertinent de mener une réflexion associant efficacité et résilience. Certaines activités peuvent apparaître inefficaces à court terme, mais elles contribuent néanmoins au bien-être social dont « l'efficacité » se mesure sur le long terme. Nous pouvons par exemple nous interroger sur l'efficacité des subventions aux projets d'insertion par l'activité économique. Les tâches pourraient être réalisées plus rapidement par des acteurs économiques standards. Cependant l'intervention des structures d'insertion concourt à un objectif social.

Appliquer cette réflexion à la monnaie est difficilement acceptable par les économistes, car elle remet en question la notion d'efficacité : une monnaie unique est plus « efficace » qu'un système avec plusieurs monnaies parallèles. En même temps, il ne faudrait pas commettre l'erreur inverse en considérant que la notion d'efficacité n'a aucune place dans ce débat. Même si nous en ressentons les limites, nous ne pouvons pas nous en détourner complètement. Plutôt, nous pouvons la redéfinir à l'aide des indicateurs alternatifs ou encore y adosser des normes environnementales en vue de lutter contre l'obsolescence programmée.

Enfin, le potentiel des monnaies complémentaires dépend largement du contexte social et économique, qui change sous nos yeux. Dans notre société actuelle, le salariat reste la référence d'une intégration réussie. Or ce modèle ne fonctionne plus, ou de moins en moins bien. Il convient par conséquent d'inventer de nouvelles formes de solidarité qui pourraient utiliser les monnaies complémentaires comme outil.

³² en 1973 ; la Banque Palmas est le fruit de l'histoire d'une favela, le Conjunto Palmeiras, pour conquérir de meilleures conditions de vie

Philippe FREMEAUX

La monnaie est donc un instrument qui se définit par rapport à des finalités.

Céline WHITAKER

Tout comme Wojtek Kalinowski, je considère que notre système monétaire n'est pas un fait établi. Nous pouvons penser différemment la monnaie. Cela nous conduit d'une part à appréhender la notion de richesse au-delà du seul aspect économique. Il convient alors de s'interroger sur la manière de donner de la valeur aux richesses fondant le bien-être et le bien-vivre. D'autre part, nous pouvons penser la monnaie comme un outil de relations sociales, doté d'un fort pouvoir d'orientation selon les objectifs qui lui sont associés. Les dispositifs des monnaies complémentaires sont le produit de l'interaction entre ces deux dimensions. Afin de bien saisir ces différents enjeux, il est crucial de prendre connaissance de l'ensemble des types de monnaies complémentaires, et non seulement des monnaies locales, les plus connues.

Pour se repérer dans cette diversité, je propose un tableau qui présente les différents dispositifs de monnaies complémentaires selon leurs objectifs : quels échanges ? Pourquoi ? Qui sont les participants ? Certaines monnaies sont conçues en vue de développer l'activité économique en encourageant des échanges réels. Elles répondent par conséquent à des besoins et transforment les pratiques de production et de consommation. Il s'agit au final de favoriser un certain type d'économie en prenant en considération par exemple le respect de l'environnement ou encore l'économie sociale et solidaire. Cette démarche conduit nécessairement à s'interroger sur les valeurs autour desquelles les acteurs souhaitent se fédérer.

Les monnaies locales sont une illustration de ce premier type de monnaie. Elles visent en effet le développement économique d'un territoire, en favorisant une relocalisation de l'économie. Ces monnaies sont très souvent gagées sur les monnaies officielles. La monnaie locale est obtenue suite au dépôt d'une certaine somme en euros auprès d'une banque. Les banques sont en effet les seuls organismes en France à pouvoir effectuer cette opération d'échange. La monnaie locale ne peut ensuite circuler qu'au sein d'un réseau d'entreprises agréées. De façon imagée, cette opération consiste à marquer des euros afin qu'ils ne soient utilisés que sur un territoire donné. La délivrance de la monnaie locale par la banque s'apparente ainsi à la remise de titres de dettes, acceptés et reconnus comme une monnaie. La monnaie réelle déposée à la banque constitue un fonds de garantie, qui peut par ailleurs financer des projets solidaires ou économiques au profit du développement du territoire. De plus, ces monnaies locales sont fondantes. Elles perdent donc leur valeur au cours du temps, puisque leur objectif premier est de favoriser les échanges.

Philippe FREMEAUX

Les échanges de monnaie officielle contre les monnaies locales bénéficient souvent de mécanismes incitatifs. La somme délivrée en monnaie locale est ainsi supérieure à celle déposée en euros.

Céline WHITAKER

Si la monnaie locale n'a pas été dépensée après un certain temps, l'utilisateur doit alors y faire apposer un tampon et payer une petite taxe pour pouvoir la dépenser.

Certains systèmes ont par ailleurs mis en place des mécanismes incitatifs pour encourager les acteurs à entrer dans le circuit de la monnaie locale. À titre d'exemple, à Toulouse, pour un dépôt de vingt euros, nous obtenons 21 Sol violette. En Allemagne, les personnes peuvent choisir d'attribuer une part (3%) de leur dépôt en monnaie officielle à des projets associatifs de leur choix.

Afin de définir le type d'économie locale que la monnaie entend favoriser, les différents dispositifs se sont dotés de chartes et de dossiers d'agrément. Les entreprises recevant

et utilisant les monnaies locales s'engagent par conséquent pour une économie respectueuse des êtres humains et de la nature. A Toulouse³³, le dossier d'agrément comprend 21 points, abordant notamment les thématiques de la préservation de la nature, des relations avec les salariés et les fournisseurs ou encore l'engagement dans la vie locale. Pour entrer dans le réseau des utilisateurs de la monnaie, il suffit que la pratique de l'entreprise soit en accord avec 8 des 21 points. Elle est ensuite accompagnée pour améliorer les autres aspects. Au Pays Basque³⁴ par exemple, le dossier d'agrément fixe des défis à relever pour l'année que les entreprises peuvent choisir.

Philippe FREMEAUX

Existe-t-il des exigences en termes de valeur ajoutée locale ? Un supermarché qui respecterait les bonnes pratiques en matière de relation avec ses salariés pourrait-il par exemple intégrer le système du Sol ?

Céline WHITAKER

Cette interrogation illustre parfaitement le type de réflexions que mènent les comités ou les associations de mise en œuvre des monnaies locales. Ils s'attachent en effet à définir ensemble d'une part le type d'entreprises à intégrer au circuit au regard de leurs pratiques environnementales et sociales, et d'autre part le type d'échanges et de consommation qu'ils souhaitent favoriser. Les débats sont par conséquent très denses au sein de ces comités.

D'un point de vue technique, il apparaît cependant difficile qu'une entité membre d'un groupe intègre le système de la monnaie locale.

Philippe FREMEAUX

Le Sol a toutefois été mis en place par le Crédit Coopératif qui est une filiale du Groupe Banque Populaire.

Comment se traduisent concrètement les débats des comités de gestion des monnaies locales ? Nous consommons tous des produits issus d'une économie mondialisée, notamment tous les produits informatiques et numériques.

Céline WHITAKER

Les monnaies locales contribuent à modifier le positionnement des utilisateurs face à leurs achats. Le Sol Violette a par exemple comme slogan « *Faites de votre porte-monnaie un bulletin de vote* ». L'utilisation de la monnaie locale favorise en effet le développement de certaines entreprises. Tout en ayant une influence directe sur les comportements et les activités économiques, les monnaies locales amènent de nombreuses interrogations. C'est la seule réponse que je peux donner en l'état actuel des initiatives.

Philippe FREMEAUX

Les personnes s'interrogent souvent sur le type de produits qu'elles peuvent acheter avec ces monnaies locales.

Céline WHITAKER

Les monnaies locales permettent d'acheter des produits d'alimentation, des services résidentiels, des produits artisanaux. Elles ne sont pas destinées à des investissements mais sont utilisées auprès d'entreprises de production locale. Dans la construction du

³³ Le dossier a évolué depuis sa première version, mais la démarche reste la même

³⁴ L'eusko à Bayonne est l'une des plus importantes monnaies locales en France, avec le Sol Violette à Toulouse

circuit de circulation de la monnaie locale, se pose ensuite la question de l'utilisation de la monnaie locale par les entreprises : Qui sont leurs fournisseurs ? Peuvent-elles en changer pour entrer dans le circuit de la monnaie locale ? C'est un travail essentiel à mener par les équipes locales.

La construction des dispositifs de monnaies locales est souvent progressive. La première étape consiste souvent à établir un réseau d'entreprises permettant de couvrir les besoins quotidiens de la population. Les comités de gestion abordent dans un deuxième temps les modalités d'utilisation de la monnaie par les entreprises l'ayant reçue, et en particulier les possibilités de l'utiliser auprès des fournisseurs. Elles peuvent l'échanger contre des euros, moyennant une taxe, (toujours dans la logique de favoriser sa circulation) s'il ne lui est pas possible de continuer à la faire circuler dans le réseau.

Philippe FREMEAUX

Lorsqu'elles fonctionnent de façon satisfaisante, les monnaies locales contribuent à orienter l'économie dans le sens de la transition écologique. Elles favorisent des achats à faible impact écologique. Il est ainsi possible de se nourrir, de se loger, de se divertir au sein du circuit local.

Il apparaît en outre que, dans le cadre d'une économie résidentielle, l'essentiel de nos dépenses est affecté à des services, que ce soit par des achats directs ou par le biais de l'impôt : financement des systèmes de santé et de l'éducation, l'artisanat du bâtiment ou encore le commerce. Le coût des services pèse donc d'avantage sur notre pouvoir d'achat que les produits fabriqués hors du territoire. Les prix de ces derniers n'ont en effet cessé de décroître dans le contexte de l'économie mondialisée.

Les acteurs locaux auront toujours besoin de se fournir à l'extérieur. Il est par conséquent illusoire de croire que le recours à une monnaie locale place le territoire en autarcie. Cependant les monnaies locales contribuent à favoriser des entreprises et des emplois locaux.

De la salle

Pouvez-vous citer certains des 21 critères du dossier d'agrément du Sol à Toulouse ?

Céline WHITAKER

Les critères sont très variables et plus ou moins complexes. Il peut s'agir du respect du système de tri des déchets mais également le respect d'une certaine grille des salaires ou des principes de participation des salariés à la prise de décision.

Si on revient à notre tableau de présentation des dispositifs monétaires, au-delà des monnaies locales, les monnaies de crédit inter-entreprises s'inscrivent également dans une logique de développement de l'activité économique. Ces dispositifs correspondent à la mise en place de crédits mutuels entre entreprises, gérés par une chambre de compensation. Ils permettent ainsi des échanges sans recours à la monnaie officielle et sans mobilisation de trésorerie.

Les monnaies d'entraide et de solidarité sont des systèmes d'échanges de temps entre des personnes, souvent dans les domaines des services et des savoirs. Les systèmes d'échanges locaux en sont une illustration en France. Ce type de monnaie relève de logiques d'entraide pour la vie quotidienne. De nombreuses personnes s'interrogent toutefois sur la pertinence du recours à un intermédiaire pour procéder à ce type d'échanges : ces dispositifs contribuent-ils à faire disparaître la solidarité gratuite ? En Angleterre, les « courtiers en temps » font observer qu'au sein de sociétés où le lien social s'est distendu, le recours à un intermédiaire neutre, tel que les banques du temps, permet d'initier les échanges. Les utilisateurs les poursuivent ensuite sans recours à la monnaie-temps. Ces monnaies tiennent donc un rôle de facilitateur de relations sociales, en créant un climat de confiance.

De la salle

Ces dispositifs permettent également un engagement durable et régulier des personnes qui y ont recours.

Céline WHITAKER

Assurément. Tout comme les monnaies locales, les monnaies-temps nous conduisent à des interrogations dépassant l'objectif de départ. Ainsi, après avoir proposé de donner du temps par un système de monnaie de solidarité et d'entraide, il convient de définir nos propres besoins pour recevoir la contrepartie de notre participation. Or nous ne sommes pas habitués à reconnaître que nous avons besoin d'aide. En nous amenant à considérer que nous avons besoin des autres, ces dispositifs contribuent à un changement de mentalité et de posture.

Enfin, les monnaies de valorisation des comportements écologiques et solidaires n'existent pas en France. Elles sont *a contrario* très développées en Belgique³⁵. Ces dispositifs comptabilisent les richesses non prises en considération par la monnaie officielle. Ils considèrent que les comportements écologiques et solidaires créent de la richesse pour le territoire. L'introduction d'une unité de compte permet d'accroître leur visibilité. À titre d'exemple, dans le cadre de SOL, nous avons travaillé sur l'exemple de certains propriétaires immobiliers qui choisissent de louer leur appartement par le biais d'agences de logement social et renoncent ainsi à en tirer des revenus plus conséquents sur le marché. Leur comportement solidaire est donc valorisé par l'attribution d'unités de compte. Ailleurs, le transport personnel des encombrants vers la ressourcerie est considéré comme un acte citoyen à promouvoir.

De plus, ce type de monnaie peut apporter des réponses à certains besoins. Les discussions autour de la mise en place du Toreke au sein d'un quartier défavorisé de Gand en Belgique ont révélé le souhait de la population de disposer de jardins partagés. La mairie propose de louer une parcelle à chaque famille intéressée. Ils ont alors défini des actions impactant positivement la qualité de vie du quartier : embellissement des balcons, animation du club de football ou encore organisation de repas collectifs. La réalisation de ces actions permet ensuite de recevoir des Torekes, qui peuvent être utilisés pour payer la location des jardins potagers ou encore pour prendre les transports en commun. Le comportement individuel solidaire et écologique est alors corrélé à un comportement collectif en vue d'encourager une modification des modes de transport.

A la question de la marchandisation des comportements, les acteurs répondent qu'il s'agit seulement d'une autre monnaie sur laquelle ils se sont accordés. Une conseillère régionale de Bretagne avait par ailleurs appelé à changer de regard sur les richesses des territoires. La collectivité publique participe à son niveau au développement du territoire en assurant la redistribution. D'autres acteurs créent toutefois une richesse non économique qu'il convient également de prendre en considération. Les monnaies de valorisation des comportements écologiques et solidaires s'inscrivent donc dans une vision d'ensemble du territoire, en permettant à chacun de participer au dynamisme en fonction de ses moyens.

Je n'aborderai pas les clubs de trocs et les monnaies sociales de crédit mutuel. Ce serait en quelque sorte un SEL qui accepte aussi l'échange de biens. Ces dispositifs se situent entre les SEL et les monnaies inter-entreprises. Ils sont basés sur l'idée que nous sommes tous à la fois producteurs et consommateurs. Ces monnaies existent aujourd'hui surtout en Amérique Latine, en Équateur, Argentine, Brésil, ou encore au Venezuela.

³⁵ L'Eco-Iris à Bruxelles, l'Épi en Lorraine belge, le Valeureux à Liège ... valorisent l'économie locale, les filières courtes et les attitudes écologiques

Philippe FREMEAUX

L'économie collaborative prend des formes très variées. Les monnaies complémentaires dont nous parlons ici visent clairement à promouvoir une transformation sociale. Ce n'est pas forcément le cas du site internet « Le bon coin » même s'il concourt à donner une seconde vie à nombre de produits.

Céline WHITAKER

Dans tous les exemples que j'ai abordés, nous observons une réelle mise en relation des personnes. Par exemple, beaucoup de comités de gestion de ces monnaies complémentaires insistent pour disposer d'un support papier. Être en possession d'un billet rend l'expérience plus concrète et implique nécessairement de se déplacer auprès d'une tierce personne pour lui remettre.

De la salle

Comment sont perçues ces monnaies complémentaires par l'Etat ? Des dispositions légales seront-elles prises ?

Céline WHITAKER

La réponse est différente pour chaque type de monnaie. Les monnaies locales ou territoriales apparaissent dans la comptabilité des entreprises comme des moyens de paiement. La TVA et les diverses taxes sont payées sur l'ensemble des transactions. Pour respecter le cadre légal, il convient que l'ensemble des participants aux échanges soient membres d'une même association. La mise à disposition de la monnaie locale est alors considérée comme un service que l'association rend à ses adhérents. De plus, le recours à une banque comme comptoir de change de la monnaie officielle en monnaie locale confère une stabilité légale accrue au dispositif. Enfin, légalement, il ne s'agit pas d'une monnaie mais de coupons d'échange. Les monnaies locales partagent donc la même approche que les tickets restaurants ou encore les points de fidélité. Elles possèdent toutefois des caractéristiques propres, qui ont conduit l'autorité de contrôle prudentiel à s'y intéresser étroitement depuis l'accroissement du nombre d'initiatives. Le cas des dispositifs non adossés à des banques, et dans lesquels une association fait office de comptoir de change, est actuellement discuté dans le cadre d'un groupe de travail regroupant des représentants du réseau des monnaies complémentaires et l'autorité de contrôle prudentiel.

Philippe FREMEAUX

Les monnaies locales n'ont donc aucun impact spécifique sur la fiscalité ou les cotisations sociales.

Certains artisans ont en outre attaqué des SEL pour concurrence déloyale. Si le développement de certains dispositifs conduit à multiplier des échanges hors TVA, il est compréhensible que cela puisse devenir dérangeant. Il doit toutefois rester possible d'échanger entre particuliers sans être soumis à la TVA. Il convient donc d'analyser ces dispositifs avec bon sens en fonction de la masse d'échanges qu'ils représentent.

Céline WHITAKER

Pour toutes les monnaies locales, le nombre d'unités en circulation correspond à une somme en euros déposée dans un fonds de garantie. Il n'y a donc pas de création monétaire.

De plus, les SEL encadrent tout de même les activités qui peuvent être échangées. Ainsi, par exemple les particuliers ne peuvent pas y proposer des services liés à leur activité professionnelle. Le niveau des échanges doit correspondre à celui de l'entraide.

De la salle

Si je fabrique une tarte aux abricots, je crée tout de même de la valeur ajoutée.

Philippe FREMEAUX

Pour faire comprendre les limites du PIB aux élèves de seconde, nous leur expliquons souvent que de nombreuses activités domestiques donnent lieu à des productions qui pourraient être achetées sur le marché. La vie en famille contribue par conséquent à détruire de la valeur. Il est donc absurde de valoriser économiquement toutes les activités humaines.

De la salle

Les expériences que vous avez abordées me semblent relever de la même approche que les dispositifs développés dans le monde agricole : coopératives, Crédit Agricole, Groupama. Ces structures ont été en effet créées par des regroupements de personnes qui ne parvenaient plus à assurer seuls la pérennité de leurs activités.

J'ai confiance dans le dynamisme du secteur associatif en France pour porter ces initiatives et trouver des solutions aux problématiques liées à la solidarité. Je m'interroge en revanche sur la possibilité de disposer d'une monnaie internationale indépendante d'un pays. Nos responsables politiques semblent se préoccuper de normes basiques au lieu de prendre véritablement en charge l'évolution du système. La monnaie est un formidable moyen d'échange. Il conviendrait qu'elle soit gérée de façon pertinente.

Philippe FREMEAUX

Vous soulevez des questions qui nécessiteraient de longues discussions.

L'idée de faire émettre par le Fonds monétaire international (FMI) des droits de tirage spéciaux pour servir de monnaie internationale en lieu et place du dollar fait débat depuis de nombreuses années. L'absence d'accord à ce sujet illustre bien que la monnaie n'est pas qu'un instrument technique mais éminemment politique, qui fait interagir des intérêts privés et publics. Le rôle du dollar dans le système monétaire international est ainsi indissociable de la puissance des États-Unis.

En Europe, nous avons réussi à créer une monnaie indépendante des intérêts nationaux. Elle est gérée par une instance autonome par rapport aux pouvoirs politiques. Même s'ils sont nommés par les différents États, les membres de la Banque Centrale Européenne (BCE)³⁶ agissent ensuite en toute indépendance.

Au cours des cinq dernières années de crise économique, l'indépendance de la Banque Centrale Européenne vis-à-vis des États et de leurs rivalités a été déterminante pour éviter l'éclatement de la zone Euro dans le cadre de la crise de la dette. La décision prise en 2012 par la BCE de garantir la dette publique des États en difficulté a contribué à calmer la spéculation contre les dettes publiques des pays en difficulté.

La question de la quantité de monnaie à mettre en circulation pour assurer la liquidité de l'économie est constamment discutée. La monnaie centrale ne permet pas d'orienter les comportements économiques, puisqu'elle n'est pas liée à une communauté démocratique sur un territoire défini. Elle pose cependant les mêmes questions que les monnaies complémentaires à une échelle différente. Les réponses données ne sont cependant pas celles que nous attendons toujours. La monnaie locale offre ainsi la possibilité de combler les lacunes démocratiques de la monnaie centrale et répond d'avantage à nos aspirations.

³⁶ La BCE est la banque centrale responsable de la monnaie unique européenne, l'euro.

De la salle

Quelles sont les limites des monnaies alternatives en termes de durée et d'échelle géographique ? Quelle est la durée permettant de garantir l'efficacité de ces monnaies ? Jusqu'où peut-on envisager l'utilisation de la monnaie locale par les entreprises auprès de leurs fournisseurs ?

Céline WHITAKER

Les études menées par Bernard Lietaer³⁷ montrent que les entreprises ont davantage recours au Wyr en Suisse en période de crise économique. La monnaie complémentaire semble alors remplir une fonction contra-cyclique.

Par ailleurs, Wojtek Kalinowski nous a rappelé que la mise en place du Palmas visait à rapatrier les dépenses et à créer des emplois dans le quartier, afin d'y maintenir la richesse. Les acteurs considéraient en effet qu'il n'y a pas de territoires pauvres, mais des territoires qui s'appauvrissent. Plusieurs démarches ont été initiées pour servir cet objectif, dont la mise en place de la monnaie locale. Au départ, seules 20 % des dépenses des habitants étaient réalisées au sein du quartier, contre 80 % à l'heure actuelle. Le projet d'ensemble a notamment permis la création d'entreprises proposant des produits répondant aux besoins quotidiens de la population. Même si la monnaie ne circule finalement pas énormément, elle a contribué à l'objectif général, en constituant en particulier un marqueur du choix de la relocalisation des dépenses.

Pour aborder la taille du territoire, il convient de revenir à la dimension démocratique des monnaies locales. Les projets de monnaies locales permettent à chacun de se réapproprié un outil pour le mettre au service d'un projet de société. La construction et la gestion d'un projet démocratique garantissant la participation du plus grand nombre impliquent de démarrer le projet à une échelle permettant cette approche de co-construction.

Par ailleurs, les commerçants ne peuvent pas toujours se fournir au niveau local. Dans le cadre de la mise en place du Sol, nous avons ainsi considéré la convertibilité entre monnaies locales comme essentielle au sein d'un « territoire de valeurs », au-delà du territoire du projet partagé. Cette conception permet ensuite d'envisager des échanges entre des territoires portant le même projet de société.

Philippe FREMEAUX

La notion de circuit court renvoie en effet à une proximité des acteurs et non à des distances. Nous ne pouvons par exemple pas nous fournir localement en bananes, mais nous pouvons avoir recours au commerce équitable.

La question démocratique est par ailleurs centrale dans les dispositifs de monnaie complémentaire. Lorsque la monnaie locale entend agir au niveau social en favorisant le pouvoir d'achat de certaines populations, la détermination des produits accessibles avec cette monnaie conduit à s'interroger sur la liberté d'achat. Chacun est en effet libre de se procurer les produits qu'il souhaite avec la monnaie officielle. A l'inverse, aux Etats-Unis, les bons d'achats remis aux populations les plus pauvres ne sont utilisables que pour certains produits. Il convient donc d'éviter l'écueil consistant à décider pour d'autres ce qui est souhaitable pour eux.

De la salle

Les monnaies de valorisation des comportements solidaires et écologiques monnayent des gestes, qui peuvent être perçus comme inestimables par certaines personnes. *A contrario*, nous ne parvenons pas à estimer les dégâts écologiques causés aux écosystèmes.

³⁷ Bernard Lietaer est un économiste et universitaire belge, cofondateur de l'Euro, spécialiste des questions monétaires internationales

Pourquoi ne savons-nous pas à comptabiliser les dégradations des biens collectifs mondiaux alors que nous réussissons à valoriser des comportements ? Est-ce lié à une question d'échelle ?

Céline WHITAKER

Les initiatives des monnaies complémentaires s'inscrivent dans des réflexions sur les problématiques sociétales. La décision de la valeur à attribuer aux différents comportements se révèle en effet très complexe. Je n'ai pas de réponse générale à apporter.

Dans le cadre du projet Sol, nous avons encouragé les acteurs à décider ensemble et à expliquer leurs choix. Nous pourrions ensuite analyser les expériences sur la base de ces contributions. Nous sommes actuellement véritablement dans un contexte de recherche-action.

Philippe FREMEAUX

Nous avançons effectivement dans l'incertitude la plus totale. Il convient également de reconnaître que la valeur donnée par le marché est également arbitraire et sujette à caution. Elle reflète des normes acceptées mais contestables. Pourquoi le travail d'un publicitaire vaudrait-il beaucoup plus que celui d'une infirmière anesthésiste ? Le marché reproduit ainsi les valeurs d'une société à un moment donné. L'essentiel est de maintenir une discussion autour des nouveaux dispositifs que nous développons, afin d'en changer s'ils se révèlent insatisfaisants.

Aucune valeur absolue ne peut ainsi être affectée à l'organisation d'un repas de quartier par exemple.

De la Salle

Le principal enjeu consiste à démontrer qu'écologie et économie ne sont pas antinomiques.

Philippe FREMEAUX

A Gand, la mise en place de la monnaie complémentaire visait en premier lieu à encourager certaines pratiques sociales, qui témoignent d'une intégration dans la communauté. Amener un matelas à la ressourcerie au lieu de le laisser dans la rue améliore la vie collective de l'ensemble des habitants du quartier.

Céline WHITAKER

La question de la valorisation de comportements ou de dégâts inestimables se pose réellement et revient sans cesse dans les discussions des comités de gestion de ces monnaies. Les expériences actuelles en sont au stade de l'expérimentation. Les réflexions qu'elles vont initier nous permettront probablement de progresser.

Wojtek KALINOWSKI

Les monnaies-temps permettent une valorisation plus égalitaire. Elles insèrent en effet un système d'échange de durées équivalentes dans une société au fonctionnement très inégalitaire. Dans ce contexte, un médecin échangera-t-il une heure contre une femme de ménage ? Il n'existe en fait pas de solution technique définitive.

De la salle

Monsieur Frémeaux, certains critères de définition des populations pauvres me semblent largement caducs. Il existe de nouvelles catégories de pauvres, souvent ignorés par les organismes de solidarité, du fait de leur fort niveau intellectuel. Or les besoins primaires sont les mêmes pour tous. Qu'en pensez-vous ?

Philippe FREMEAUX

Je suis d'accord avec vous.

De la salle

Les monnaies locales offrent un accès à un geste économique à certaines populations en difficulté et contribuent ainsi à créer du lien social. Les Etats n'auraient-ils pas intérêt à investir dans ces dispositifs pour maintenir la cohésion sociale au sein de quartiers défavorisés ?

Céline WHITAKER

Il y a là, une idée qui peut être travaillée de manière positive, mais aussi un véritable risque. C'est pourquoi il est crucial de toujours lier réflexion locale et globale afin de porter le combat à différents niveaux. En Angleterre, l'État a ainsi financé les banques du temps, ce qui peut être interprété comme un abandon de ses missions sociales.

Philippe FREMEAUX

Je suis également très prudent face au discours considérant que la société civile peut prendre en charge la réponse à de nombreux besoins. Ce type de réflexion conduit alors à une réduction des prélèvements obligatoires et de la solidarité étatique.

De la salle

Pourriez-vous nous parler du bitcoin³⁸ ? Ce principe semble assez proche de la notion de monnaie internationale, même s'il relève d'une logique bien différente de celle des monnaies complémentaires.

Philippe FREMEAUX

Le dernier numéro d'Alternatives Economiques contient un excellent article sur le sujet.

De la salle

Nous comparons les monnaies complémentaires aux monnaies officielles, elles-mêmes adossées aux échanges internationaux, sur la base du dollar. Or celui-ci n'est plus échangeable. Nous sommes donc dans un système virtuel. N'encourageons-nous pas ainsi la spéculation financière ?

Philippe FREMEAUX

La monnaie n'est pas virtuelle mais dématérialisée. La valeur de la monnaie est liée à l'ensemble des richesses produites sur le territoire où elle circule. La quantité de monnaie que la banque centrale met en circulation doit donc correspondre à la quantité de richesses produites, afin de ne pas ralentir l'activité économique ou à l'inverse risquer d'engendrer une inflation excessive qui ruinerait la confiance dans la monnaie.

La question de la monnaie locale se pose alors dans les mêmes termes. Elle doit offrir un accès à un panier de biens et de services de base correspondant aux besoins de la population.

De la salle

J'ai constaté dans mon entourage une méconnaissance profonde de la monnaie et de ses fonctions. Les monnaies locales permettent alors de mener un travail pédagogique sur l'utilisation de son argent et l'impact des dépenses sur l'économie réelle.

³⁸ Monnaie virtuelle

Céline WHITAKER

Les monnaies locales posent en effet les mêmes questions que la monnaie officielle. En ce sens, elles sont aussi un levier pour interroger le système actuel.

Atelier : Des indicateurs alternatifs territorialisés au service des enjeux de développement durable

Intervenaient dans cet atelier :



Valéry DUBOIS
Animateur de l'atelier
Journaliste



Christine EDEL
Directrice du service action territoriale de la ville de Mulhouse



Sébastien KEIFF
Chargé de mission Agenda 21 au Conseil général de la Gironde



Hélène COMBE DE LA FUENTE MARTINEZ
Titulaire de la chaire partenariale « Développement humain durable et territoires », déléguée générale de l'Observatoire de la décision publique

Valéry DUBOIS

Cette question des indicateurs a été évoquée de façon relativement brève ce matin. Les éclairages de Philippe Frémeaux étaient particulièrement intéressants sur le plan économique mais l'essentiel des débats se sont concentrés sur une vision plus globale de la thématique.

Cet atelier est l'occasion de resserrer le débat sur la question des indicateurs alternatifs au service des enjeux de développement durable, indicateurs bien entendu rattachés aux territoires. Nous avons la chance de recevoir Hélène Combes, Christine Edel et Sébastien Keiff et j'invite évidemment chacun d'entre vous à intervenir s'il le souhaite pour une question ou un témoignage.

La ville de Mulhouse s'est lancée très tôt sur cette question. Dès 2005 et sur proposition du Conseil de l'Europe, la ville s'est penchée sur la question de savoir comment déterminer des acteurs susceptibles de mieux apprécier une situation sur un territoire lorsque celle-ci n'est pas mesurée par les indicateurs habituels développés par l'INSEE ou les acteurs économiques. Les statistiques économiques sont bien souvent limitées à l'échelon local et se cantonnent à une déclinaison des indicateurs nationaux. Comment l'expérience de Mulhouse a-t-elle débuté ?

Christine EDEL

En 2005-2006, le Conseil de l'Europe a revu sa philosophie en matière de cohésion sociale et a souhaité prôner une nouvelle approche de la question, centrée sur le bien-être des populations et la notion de coresponsabilité. En redéfinissant ces notions, le Conseil propose une nouvelle approche de la nature et de la mesure du bien-être, considérant qu'une ville ou un territoire ne peut pas progresser en matière de cohésion sociale sans que ne se mette en place une coopération entre les pouvoirs publics, les citoyens et les acteurs privés. Il a donc proposé en 2005 aux collectivités volontaires de tester une démarche innovante en la matière, sur la base d'un modèle très participatif. Le Maire de Mulhouse s'est montré très intéressé par cette démarche, présentée lors du Congrès des Pouvoirs locaux.

Sociologiquement, la ville de Mulhouse est une ancienne commune industrielle. Le patronat y a très tôt développé une politique sociale. 40 % des habitants environ habitent dans des quartiers prioritaires. La ville est relativement pauvre et compte 136 nationalités différentes sur son territoire. La population est très jeune. Les pratiques de démocratie participative y sont relativement anciennes, ce qui a permis à l'équipe municipale de s'emparer de cette question. A titre d'exemple, les conseils de quartier datent de 1993, neuf ans avant que la loi ne l'impose dans les villes de plus de 80 000 habitants.

La démarche proposée consistait à mesurer le bien-être des habitants dans le cadre d'une démarche participative, en impliquant les citoyens eux-mêmes dans la définition des indicateurs plutôt qualitatifs, destinés à jauger leur propre bien-être. Cette méthode à la fois individuelle et collective reposait sur trois questions volontairement simples, de manière à permettre à chacun de participer : pour vous, qu'est-ce que le bien-être ? Qu'est-ce que le mal-être ? Qu'êtes-vous prêts à faire pour contribuer à son amélioration ?

Valéry DUBOIS

La notion d'action n'est donc pas ignorée et l'étude ne se limite pas au seul questionnement.

Christine EDEL

Le but de l'enquête est en effet de déboucher sur la construction d'un plan d'action collectif afin d'améliorer une situation donnée. Nous avons commencé à travailler avec 300 habitants environ, répartis dans différents groupes d'abord homogènes avant d'être panachés. Un certain nombre d'indicateurs ont pu être définis avant de déboucher sur l'identification d'une centaine d'actions.

Valéry DUBOIS

A ce stade, aviez-vous déjà eu recours à des spécialistes comme des statisticiens et des chercheurs, ou aviez-vous souhaité laisser la parole à des personnes qu'on n'entend pas habituellement ?

Christine EDEL

La ville de Mulhouse a une tradition très pragmatique et opérationnelle. Nous n'avons pas commencé ce travail en compagnie de chercheurs ou d'universitaires. Nous nous sommes plutôt entourés de professionnels de la participation, issus de plusieurs domaines : santé, éducation, action sociale... Le but était d'examiner la façon dont nous pouvions construire et faire évoluer nos politiques publiques.

Cette méthode collective et participative a l'avantage de permettre une réelle mobilisation des citoyens. A l'issue de cette expérimentation, une dizaine de groupes se sont mis en place afin d'expérimenter plus en détail la démarche proposée par le Conseil de l'Europe, dans des cadres précis : vie d'un lycée, service du zoo, santé publique, logements... Différents groupes se sont mis en place pour définir concrètement la méthode, la

construction des indicateurs et la définition d'un plan d'actions partagées sur leur périmètre d'intervention.

Valéry DUBOIS

Cette démarche s'appuie sur le volontariat et repose donc sur l'implication des participants.

Christine EDEL

En effet. La collectivité a amené un appui logistique et un accompagnement au travail de ces groupes.

Valéry DUBOIS

Cette collecte d'informations auprès du plus grand nombre se maintient-elle sur le long terme ou avez-vous constaté une certaine déperdition au fil du temps ?

Christine EDEL

Le travail de mise en œuvre des indicateurs et la construction d'une analyse de la situation de départ ont pris du temps. Nous avons été les premiers à utiliser le logiciel mis en place par le Conseil de l'Europe. En fonction des situations, cette démarche s'est avérée relativement lourde et la question du temps s'est avérée importante. Parallèlement, la place des professionnels et des élus a été remise en question.

Il y a bien eu une forme de déperdition d'ailleurs plus sensible sur les territoires ouverts comme un quartier. Cette tendance est moins sensible dans le cas d'univers plus fermés comme un lycée. Un établissement de 1 500 élèves s'est engagé dans cette expérience dès le début et y participe toujours aujourd'hui. Un groupe local de coordination s'y réunit chaque semaine depuis cinq ans pour déployer et faire évoluer le plan d'action.

Nous réalisons aujourd'hui que la pratique et l'expérimentation mises en place depuis sept à huit ans aboutissent à une phase de réorientation. Il est désormais temps de tirer les leçons de cette expérimentation et de mieux irriguer les politiques publiques que nous menons. La politique de la ville traverse ainsi une phase de redéfinition : cette expérimentation nous permet de reposer certaines questions fondamentales, à commencer par celle de la gouvernance de la politique publique. Nous réfléchissons à un dispositif qui permettrait à des habitants d'être présents tout au long de la mise en œuvre de cette politique publique. Ils peuvent ainsi être présents dès la phase de diagnostic, avant d'être témoins de la préparation du contrat. Nous espérons pouvoir accueillir des habitants dans les instances de gouvernance.

Valéry DUBOIS

Cette innovation sociale reprend les schémas classiques de l'innovation : celle-ci doit être collective et ne se limite pas à faire valider une volonté. Il faut que les personnes soient en mesure d'agir pour s'approprier et s'immerger dans un projet et prendre conscience de l'empreinte de leur action. Ce travail a-t-il permis aux participants de constater certains changements ? Si ce n'est pas le cas, est-il possible de les impliquer plus longtemps ?

Christine EDEL

Concrètement, des plans d'action ont été mis en œuvre. La méthode a ainsi été testée et expérimentée dans le service du zoo municipal de la ville. Elle a permis de repenser le projet de service et de définir des actions concrètes ainsi qu'une charte et un journal destiné à favoriser la circulation de l'information. Au sein du lycée, des groupes de parole ont été instaurés. Des petits déjeuners ont été créés entre des enseignants qui ne se croisaient que rarement. Les habitants se sont donc emparés de ces actions, mais ceci suppose d'entretenir la flamme et implique parfois de changer de culture professionnelle. La place de la hiérarchie peut ainsi être revue, comme le rôle et la posture de certains professionnels.

Valéry DUBOIS

Cette approche est positive : dans beaucoup de métiers, les personnes remises en cause dans leur posture professionnelle ont souvent tendance à se créer une carapace. Votre perspective consiste davantage à modifier ensemble les pratiques, sans remettre en cause les individus personnellement.

Christine EDEL

Pour prendre le cas d'un groupe de bénéficiaires de RSA, le travail engagé a permis d'obtenir des résultats qui dépassent les objectifs que nous nous étions assignés. Nous souhaitions les amener à se réinvestir avant d'envisager dans un second temps un projet de retour à l'insertion professionnelle. En réalité, la moitié environ de la quinzaine de personnes concernées a retrouvé un emploi plus rapidement que nous l'espérions. Obtenir de tels résultats contribue à ce que les professionnels acceptent de faire évoluer leurs postures.

De la salle

Votre démarche consiste à faire définir les notions de bien-être et de mal-être par les habitants. J'aimerais connaître la façon dont les bénéficiaires du RSA le conçoivent. Vos résultats sont par ailleurs positifs : comment comptez-vous faire bénéficier d'autres personnes de ce type de démarche ? Comment comptez-vous étendre cette méthode ?

Christine EDEL

C'est tout le sens du questionnement actuel. Nous avons expérimenté et ajusté notre manière de procéder au cours des six dernières années. Notre travail actuel consiste à examiner la façon dont nous pouvons élargir ces démarches à un autre niveau et dans d'autres politiques publiques.

De la salle

On comprend bien comment ce type de méthode peut se déployer avec une quinzaine de personnes, qui plus est volontaires. Je ne connais pas le nombre de titulaires du RSA à Mulhouse mais cette question de la motivation semble déterminante.

Valéry DUBOIS

Le cas présenté par Sébastien KEIFF est intéressant sur ce point.

Sébastien KEIFF

Le Département de la Gironde compte environ 1,5 million d'habitants, dont 40 000 bénéficiaires du RSA. Nous reprenons en réalité les fondements de la méthode SPIRAL³⁹ à laquelle nous sommes formés depuis quelques mois en Gironde. SPIRAL est une méthode de définition des critères de bien-être et d'un programme d'action commun destiné à améliorer le bien-être de tous. Nous avons souhaité diffuser immédiatement cette technique imaginée par le Conseil de l'Europe hors des seuls services départementaux auprès des acteurs relais. Pendant deux jours, nous avons invité 80 personnes volontaires et issues de structures diverses à se former à SPIRAL afin de dupliquer ce mode de fonctionnement dans leurs propres organisations. Dans ce groupe étaient présents 13 élus qui se sont formés afin d'en tirer les leçons dans leur vie politique.

Cette démarche est intéressante et il me semble que quelque chose d'important a commencé d'autant que cette notion de bien-être permet de recentrer le développement durable sur l'humain.

³⁹ Societal Progress Indicators for the Responsibility of ALL ; méthodologie participative proposée par le Conseil de l'Europe pour définir le bien-être et construire des indicateurs de progrès avec les citoyens

Valéry DUBOIS

Il n'est pas non plus imaginable de convoquer les bénéficiaires du RSA pour les contraindre à entrer dans cette démarche. Comment s'y prendre pour appeler ces personnes à participer ?

Hélène COMBE DE LA FUENTES MARTINEZ

La question qui se pose est de savoir comment faire territoire sur la base de cette démarche et de ces expériences concrètes. La diffusion ne peut en être que facilitée par la suite. Il est à mon sens essentiel de prendre conscience que chacun peut être le médiateur de l'expérience à laquelle il a participé. Dans la région des Pays de la Loire, la démarche n'est pas partie d'une collectivité mais de l'Observatoire de la Décision Publique, association Loi 1901 que je dirige. Je suis également cofondatrice du réseau FAIR (Forum pour d'Autres Indicateurs de Richesses) et j'ai eu l'occasion de travailler sur ses questions sensibles, notamment à Dunkerque. Au sein de FAIR, j'ai pris conscience en 2010 que la Région Pays de la Loire, contrairement au Nord-Pas de Calais par exemple, n'avait encore rien déployé sur cette question des nouveaux indicateurs.

J'ai alors rencontré ses responsables pour inviter la Région à aller plus loin ou tout au moins à adopter une approche novatrice. J'ai proposé de ne pas nous satisfaire du calcul des indicateurs dits alternatifs (Indice de développement humain, empreinte écologique, ...) contrairement à ce que prônait l'Association des Régions de France, mais de commencer par ouvrir un large débat public pour définir la notion de richesse propre à ce territoire.

Valéry DUBOIS

D'autres acteurs se basent sur des indicateurs destinés à permettre les comparaisons. Vous êtes partis de plus loin en commençant par définir la notion même de richesse.

Hélène COMBE DE LA FUENTES MARTINEZ

J'ai fini par convaincre la Région de lancer un appel à débat public. Honnêtement, je pensais que le Président dirait non, et je salue son courage politique. Nous nous lançons dans un chantier dont la méthodologie était à inventer et les résultats très incertains car une telle démarche ne s'était jamais faite à cette échelle en France (et en Europe au moins). Nous avons proposé aux acteurs liégeois d'organiser leurs propres débats, avec juste deux figures imposées.

La première prévoyait un cadre de débats résumé en six questions. Les premières concernent le passé : au sein des Pays de la Loire en lien avec le monde, ... quelles sont les richesses que nous avons hier et que nous avons perdues ? Quelles sont celles dont nous disposons aujourd'hui et que nous n'avons pas hier ? Quelles richesses avons-nous préservées ? Les trois suivantes concernent l'avenir : qu'est-ce qui compte le plus ? Qu'est-ce qu'il serait le plus grave de perdre ? Quelles richesses voulons-nous transmettre ?

La seconde contrainte renvoyait au fait de nous adresser le verbatim des débats et non de simples synthèses. Nous avons souhaité repérer les richesses des pays de la Loire en partant exclusivement de cette base de données.

Ce recueil s'est déroulé au-delà des limites de temps fixées initialement (Environ six mois). Nous avons invité les citoyens intéressés à continuer leurs débats même au-delà de cette période, par exemple et en comparant les richesses qu'ils identifiaient avec celles qui étaient apparues dans les premiers débats.

Valéry DUBOIS

Par quels vecteurs de communication êtes-vous passés pour diffuser l'information à moindre coût ?

Hélène COMBE DE LA FUENTES MARTINEZ

Nos forces humaines sont limitées et nous avons dû aller à l'essentiel. Nous sommes passés par la presse écrite, la radio... Un courrier cosigné par le Président de Région et moi-même a été adressé à 20 000 acteurs publics ou associatifs et nous avons fait jouer nos réseaux respectifs. Nous avons ensuite accordé la plus grande attention aux remontées du terrain. Nous savions que certains publics seraient plus difficiles à toucher, à commencer par les personnes en situation de précarité. Nous avons donc fait appel à ATD Quart-Monde, par exemple.

Nous n'avons en revanche pas réussi à impliquer tous territoires régionaux. Les acteurs de la Sarthe et la Mayenne ne se sont pas investis autant que dans le Maine- et-Loire ou en Loire-Atlantique. Il faut dire que contrairement à ce qui était prévu, les élus territoriaux de la Région n'ont pas été réunis. Ils auraient pu pourtant jouer un rôle relais efficace.

De la salle

Nos débats portent beaucoup sur les démarches participatives et la concertation. A l'échelle d'un pays très rural comme celui de Puisaye-Forterre, nous sommes passés par une campagne d'affichage pour annoncer les réunions. L'affiche portait simplement la mention « *Nos ressources locales, richesses d'avenir ?* ». Nous avons commencé par demander aux personnes présentes pourquoi cette question les avait intéressés. Nous avons ainsi réuni une masse d'informations et de préoccupations puis appliqué les méthodes de l'arbre à problèmes et de l'arbre à objectifs.

Cette masse d'information est à mon sens une base de travail utile à la définition d'indicateurs locaux de développement durable. Il est cela dit essentiel à mes yeux de pas se focaliser sur la question des indicateurs, au risque de perdre de vue les dynamiques. Ces dernières sont parfois riches d'enseignement.

Valéry DUBOIS

Cette question s'est posée à Mulhouse. La dynamique était bonne mais il existe de toute évidence une barrière dans la construction des indicateurs demandés par le Conseil de l'Europe. Parfois ardue, cette définition peut avoir tendance à laisser de côté certaines personnes, chacun n'étant pas économiste ou statisticien.

Christine EDEL

Pour des non professionnels, renseigner le logiciel du Conseil de l'Europe est en effet une démarche particulièrement lourde. Nous souhaitions rester dans une démarche qualitative. Nous avons donc préféré privilégier l'approche et la dynamique collectives. Cette méthode de diagnostic partagé a permis d'évaluer correctement les situations de départ, au moins dans certains cas. Ces indicateurs qualitatifs sont cependant plus compliqués dans d'autres situations. Dans un lycée, ils ne sont ainsi pas toujours pertinents pour transmettre de l'information au rectorat. Ses responsables administratifs ne peuvent pas toujours traduire ces données dans leurs propres tableaux. Nous nous consacrons actuellement à valoriser ce type d'approches dans le cadre de l'élaboration des politiques publiques.

Valéry DUBOIS

Cette démarche concentre deux aspects : à la dynamique engagée par cette co-construction s'ajoute la question des indicateurs. Comment s'y prend-on pour fournir des données aux élus et aux groupes participants ? Doit-on abandonner la notion d'indicateurs ?

Hélène COMBE DE LA FUENTES MARTINEZ

Toute la question est de savoir si l'on souhaite se comparer ou dialoguer à l'intérieur d'un territoire et échanger avec d'autres. Je considère pour ma part que ces démarches ne doivent pas être construites dans un but comparatif. Il existe plein d'indicateurs pour se

comparer. Ici c'est l'enjeu de "faire société". De plus, si nous optons pour une démarche collaborative, il me semble impératif de travailler à la lisibilité des indicateurs. Ceci suppose de bannir les indices qui sont par nature des agrégats qui ne sont pas compréhensibles sans entrer techniquement dans leur contenu. En outre, il faut éviter de multiplier trop les indicateurs. Trop d'indicateurs tue la compréhension de la situation et tue l'envie. La méthode du Conseil de l'Europe débouche sur une saturation d'indicateurs. Que peut-on en faire ensuite ? Nous avons pour notre part souhaité en limiter le nombre pour en faire des outils utiles et utilisables.

Valéry DUBOIS

Le cas de l'Agenda 21 de la Gironde est intéressant à cet égard puisqu'il croise des domaines et des préoccupations variées. En quoi consiste le périmètre d'un Agenda 21 ?

Sébastien KEIFF

La mission Agenda 21 du Conseil général de la Gironde regroupe une dizaine de personnes. Je suis personnellement en charge depuis 5 ans de la participation citoyenne et de l'évaluation des politiques publiques.

Un Agenda 21 est souvent résumé dans les médias à une liste d'actions : économiseurs d'eau, panneaux solaires, jardins partagés... Au-delà, il vise à une transformation radicale de la société. Concrètement, ce concept né à Rio en 1992 pose un constat : le modèle de développement actuel n'est pas le bon et un autre chemin doit être défini, ce qui suppose des finalités et des moyens différents pour un projet de société différent. La série d'actions concrètes mises en place ne doit pas conduire à perdre de vue cet objectif initial. Ceci suppose de progresser par petites touches en capitalisant sur l'expérience et en sensibilisant petit à petit le plus de personnes possibles.

De la salle

Les nouvelles générations se déterminent largement en fonction des outils numériques qu'elles utilisent. Quels sont les indicateurs qui prennent en compte ces nouveaux usages et leur impact sur le bien-être ? Mesurez-vous la participation aux réseaux sociaux, aux événements, à l'économie collaborative, à l'usage du *crowdfunding*⁴⁰, aux MOOC⁴¹... ? La création de plateformes collaboratives territoriales me semble à cet égard intéressante. Avez-vous travaillé sur ce point ?

Hélène COMBE DE LA FUENTES MARTINEZ

Je travaille sur les questions de développement durable depuis 25 ans et j'ai toujours cherché à lutter contre les fausses évidences. L'une d'entre elles consiste à penser que les jeunes privilégient seulement le recours aux outils numériques. Plusieurs expériences récentes m'ont montré que cette présence des jeunes ne passe pas forcément par le numérique. Les plus jeunes générations ont témoigné dans les Pays de la Loire d'un sentiment de perte du lien social réel. La dynamique numérique ne permet pas de retrouver la dynamique sociale des liens humains de proximité. Ils y voient un complément mais pas une substitution aux contacts directs. L'impression que les jeunes ne passent plus que par le numérique est fautive. Ils sont au contraire très demandeurs de liens humains en face à face et main dans la main.

⁴⁰ Financement participatif ; un porteur de projet dépose sur une plateforme internet son projet afin que les personnes intéressées puissent le cofinancer (sommes modiques)

⁴¹ *Massive open online course* : Cours en ligne (dispensés via internet) ouverts et massifs (grand nombre de participants)

Valéry DUBOIS

Il s'agit en revanche d'un catalyseur de diffusion majeur.

Hélène COMBE DE LA FUENTES MARTINEZ

En effet : notre site internet en témoigne⁴². Le numérique est un bon média de diffusion mais l'existence et plus encore la pertinence d'un média à visée informative suppose théoriquement un certain degré d'analyse avant la diffusion. Or les journalistes sont progressivement remplacés par des bateleurs qui se limitent à passer d'une information à l'autre sans analyser les processus et ce qu'elles sous-tendent. Ils desservent le plus souvent des éléments seulement factuels qui cumulés les uns aux autres deviennent une mélasse informationnelle. Nous éditons pour notre part nos propres contenus sur notre site web, ce qui est une façon d'expliquer les indicateurs que nous présentons, sans oublier de nous arrêter sur ceux qui ne sont pas satisfaisants et qu'il faut faire évoluer.

Valéry DUBOIS

Le numérique est donc un outil qui vous permet d'organiser et de transmettre l'information mais également de donner à chacun l'accès à un même niveau de connaissance. Le débat ne se fait en revanche pas sur Twitter mais dans des salles.

Sébastien KEIFF

Nous sommes en charge de la politique numérique du Département. D'abord réticent, je me suis formé au cours des derniers mois. J'ai ainsi live-tweeté⁴³ l'événement ce matin. Nous avons tenté de mobiliser ces outils numériques au service de l'appropriation de données complexes. Nous travaillons donc avec des designers à la construction d'un profil de développement durable de notre territoire. Notre parti pris diffère de celui d'Hélène Combe puisqu'il regroupe des agrégats de données.

Ce travail a pris cinq ans et a incontestablement été moins participatif et citoyen que celui de mes collègues. Nous avons avancé en compagnie de 600 à 700 têtes de réseau pour construire une vision du territoire sur la base d'indicateurs de contexte, accessibles via un portail dédié aux données ouvertes, les fameuses open data. Toutes les données sont accessibles à tous.

Nous avons souhaité nous situer dans une échelle globale. Sans produire un quelconque palmarès, nous souhaitons identifier les pistes de progrès. Ces indicateurs synthétiques ont l'avantage très pédagogique de permettre la comparaison de certaines données relativement simples.

Six indices ont été retenus et sont évalués sur une échelle de 0 à 100 : cohésion sociale et territoriale, bien-être humain, vulnérabilité au changement climatique, vulnérabilité des écosystèmes, production et consommation responsable et gouvernance. Notre note en matière de cohésion sociale est ainsi de 36 sur 100 : ces indicateurs permettent aux élus de prendre conscience de certaines faiblesses tout en se situant au regard des moyennes des autres Départements. Il est certes toujours possible qu'un média féru de classements transforme ce type de données en palmarès, mais ce type de processus permet surtout d'avancer sur des questions concrètes.

Valéry DUBOIS

L'important n'est donc pas tant le chiffre que le levier qu'il constitue.

⁴² Adresse du site : www.boiteaoutils-pdl.fr

⁴³ Émettre sur Twitter des messages concernant l'événement auquel on participe

Sébastien KEIFF

En effet, bien que chacun de ces indices puisse être critiqué. Il reste que nous nous sommes dotés d'une base de calcul homogène pour tous les départements, susceptible de favoriser l'émergence de leviers de politiques publiques. Le débat s'est ouvert au sein du Conseil général et ce profil fait l'objet d'une délibération chaque année. Une nouvelle version territorialisée du profil permet de situer les territoires du Département et sera votée le 19 décembre.

Nous avons également utilisé des outils de visualisation de données destinés à traduire graphiquement des masses de données. Elle facilite la transmission au grand public d'une information plus aride lorsqu'elle est présentée sous forme de plaquette ou de recueil.

Récemment, nous avons développé un outil expérimental destiné à mesurer la contribution du Département au développement durable. Nous ne sommes qu'un des acteurs concernés : comment mesurer cette part ? Nous sommes en train de chercher à quantifier cette contribution.

Ceci passe par la construction d'une cartographie des parties prenantes. L'indice de cohésion sociale et territoriale repose sur quatre thématiques : logement, emploi et insertion, justice sociale et développement équilibré du territoire. Chacune regroupe des sous-thématiques qui réunissent différents types d'acteurs : notre travail consiste à quantifier l'impact des actions de ces derniers. L'Etat, l'ANAH, les acteurs privés, les propriétaires et le Département jouent par exemple chacun un rôle dans la mise sur le marché de logements vacants. Nous allons construire une enquête auprès de chacun ces acteurs en leur demandant d'évaluer leur propre part comme celle des autres.

Valéry DUBOIS

Cette approche permet de se situer et d'évaluer la force d'influence d'un acteur donné.

Hélène COMBE DE LA FUENTES MARTINEZ

Nos démarches ne sont pas totalement opposées. Il s'agit d'une clef d'entrée différente. Ces outils m'intéressent sur un plan intellectuel mais je ne suis pas convaincue qu'il faille forcément passer par ce type d'outils pour déterminer la part de chacun dans une problématique de développement durable.

Les indicateurs de richesse des Pays de la Loire renvoient à trois axes : autonomie et engagement, qualité des conditions de la vie et qualité des relations humaines. Ce dernier prend en compte les questions d'enfance et de famille sur la foi de deux indicateurs. Le premier a été construit par le gouvernement canadien. Il identifie le nombre d'enfants de trois à cinq ans à qui les parents lisent ou racontent une histoire tous les jours... Le second recense le nombre d'enfants et d'adolescents en risque de danger, j'en ai parlé ce matin.

Lorsque ce deuxième indicateur a été présenté, un responsable du Département de Loire-Atlantique s'est offusqué de voir la Région s'approprier un indicateur départemental dont il s'estimait propriétaire. Nous lui avons fait valoir qu'il était essentiel que la Région et l'ensemble des acteurs s'emparent de ce type de chiffres pour l'intégrer à leurs propres indicateurs de suivi et le prendre en compte. Et ce pour faire de la bientraitance des enfants et des jeunes un véritable enjeu collectif. On voit que dans le domaine des nouveaux indicateurs de richesses, l'un des principaux défis relèvent du changement de regards, de représentations et de postures.

Valéry DUBOIS

La question de l'adhésion est essentielle : les élus ne s'impliquent-ils pas davantage lorsqu'ils disposent d'indicateurs précis ?

Hélène COMBE DE LA FUENTES MARTINEZ

Il s'agit de chemins différents qui sont tous susceptibles de retenir l'intérêt des élus. Dans la Région, plus de 2 000 personnes ont participé à ces débats qu'ils ont eux-mêmes organisés. C'est ce succès - que j'aurais souhaité encore plus large évidemment - qui a permis de pousser les élus à prendre en compte l'importance des nouveaux indicateurs de richesses. Leur poids et leur légitimité sont directement liés à l'importance de la participation. L'enjeu est donc que d'autres s'en saisissent. C'est un enseignement à retenir en termes démocratiques !

Sébastien KEIFF

Pour favoriser l'adhésion, je crois qu'il faut se montrer quelque peu opportuniste. Les indicateurs ont un côté à la fois anxiogène et anxiolytique. Leur traduction graphique est en partie une question de communication : elle permet de rendre lisible des indices qui resteraient sans cela lettre morte. Les grands schémas départementaux sont relativement éloignés de la vie quotidienne. Déployer des actions publiques sur la base d'indicateurs concrets redonne une dimension politique au travail des élus du Département.

De la salle

A l'horizon 2020, quelles peuvent être les conséquences concrètes de ces méthodologies régionales sur les stratégies locales de développement ? Peuvent-ils influencer la répartition des fonds publics ?

Hélène COMBE DE LA FUENTES MARTINEZ

Mon association n'est pas entrée avec la Région dans un rapport de donneur d'ordre à prestataire mais bien dans une démarche de portage partagé. Ceci m'a permis d'interpeller le Président de Région d'égal à égal ou presque. La Région a eu un rôle majeur dans la mise en œuvre de la démarche et la relation avec le Cabinet politique n'a pas toujours été simple. Ce dernier a même été plusieurs fois un véritable frein. Par chance, le Directeur de la prospective, de la stratégie, des schémas et de l'Agenda 21 croit profondément à l'impact de cette approche et s'est mobilisé de part en part.

La Région s'est engagée dans une délibération à infléchir sa stratégie 2040 et ses politiques publiques à l'aune de ces indicateurs. L'enjeu réside aujourd'hui dans le fait que derniers influencent concrètement l'action publique. Quelques sujets directement de compétences régionales ont d'ailleurs émergés à travers le travail sur les richesses. Les débats citoyens ont par exemple ainsi conduit à réinterroger la question des déplacements domicile-travail : les citoyens ont demandé à la Région de cesser de seulement proposer des modes de transport qui permettent d'aller toujours plus vite et plus loin. Ils ont exprimé qu'ils attendent plutôt des élus qu'ils se consacrent à repenser la proximité entre le travail et le domicile, ce qui soulève d'autres questions comme celle de l'aménagement du territoire et de la révision de la pensée toute puissante de la densification des seules villes métropoles.

Valéry DUBOIS

Quels sont les relais de terrain qui peuvent être identifiés ? Vous avez évoqué le cas des Conseils de développement et des communautés de communes.

Sébastien KEIFF

Les situations sont très hétérogènes sur ce point. La région Midi-Pyrénées est ainsi très structurée, contrairement à l'Aquitaine. Je suis en ce moment intéressé par la mobilisation des initiatives citoyennes engagées en dehors des systèmes institutionnels descendants. Bien des citoyens se mobilisent d'eux-mêmes, sans passer par les cadres institutionnels, comme en témoigne notamment l'apparition de monnaies locales. Nous cherchons à

organiser des rencontres entre ces initiatives et le cadre public. Ce terreau local est important.

Dans d'autres cas, il faut s'appuyer sur les têtes de réseau d'un secteur donné, par exemple ATD Quart-Monde ou le Samu social dans le cadre de nos réflexions sur le mal-logement. Enfin, il faut aussi contacter les riverains ou les usagers. Les collectivités ont trop tendance à oublier certains acteurs relais.

Valéry DUBOIS

La question du développement durable s'inscrit dans le temps long. Comment lutter contre la déperdition et lutter contre l'usure citoyenne ?

Sébastien KEIFF

Certains indicateurs changent très lentement, ce qui peut décourager certaines parties prenantes. Année après année, nous cherchons donc à nous appuyer sur l'actualité, de façon quelque peu opportuniste en nous appuyant sur certains grands événements comme le Sommet de la Terre, centré sur les questions de gouvernance. Interroger les élus sur cette question est un sujet sensible qui a permis de faire rentrer dans notre démarche. Nous avons également présenté ce projet à des échelons infra-départementaux et si cela crée des formes de frustration, nous invitons les communes ou les communautés de communes à nous contacter pour déployer à leur échelle des démarches comparables.

De la salle

Les démarches participatives souffrent du fait qu'il est toujours compliqué d'impliquer les citoyens. Quel est l'échelon institutionnel le plus propice à cette mobilisation ? Comment attirer ceux qui ne participent jamais ?

Quel que soit l'indicateur retenu par ailleurs, n'existe-t-il pas une tendance à se concentrer sur son amélioration au détriment du réel ?

Sébastien KEIFF

Les personnes qui ne se rendent pas aux participations citoyennes sont souvent les plus aisées. Les chefs d'entreprise sont également très difficiles à impliquer. Intéresser d'autres acteurs est plus simple, à condition d'aller les chercher sur le territoire, là où ils sont, sans attendre qu'ils viennent à nous, pour contribuer au renouvellement et à l'élargissement du public intéressé.

Hélène COMBE DE LA FUENTES MARTINEZ

Mobiliser les dirigeants d'entreprise n'est pas simple mais il me semble important de distinguer les patrons de TPE ou de PME de ceux des grands groupes. Ces derniers s'impliquent rarement sauf dans le cas où ces personnes habitent elles-mêmes le territoire. Les premiers peuvent participer à ces débats dans leurs entreprises ou dans des réseaux de dirigeants car ils ont un sentiment d'appartenance à leur territoire d'implantation.

Christine EDEL

Chacun sait aujourd'hui que la seule manière de mobiliser chacun consiste à multiplier les modes de consultation, au-delà des dispositifs classiques comme les conseils de quartier. Toucher les jeunes ou les populations issues de l'immigration n'est pas toujours facile dans un cadre classique. Il est possible de les impliquer lorsqu'on cherche à construire avec eux des actions qui répondent à leurs premiers besoins, mais ceci suppose un effort considérable en termes de ressources humaines.

De la salle

Je suis ingénieur en économie d'énergie. Voici quelques années je travaillais auprès du Premier ministre au suivi du plan climat dans le cadre d'une mission interministérielle sur l'effet de serre. En tant que coordinateur, j'avais mis en place un tableau destiné à suivre l'avancée concrète des mesures programmées. Le changement de gouvernement a mis fin à cette mission interministérielle. Certains ministères acceptaient mal de voir leur travail critiqué lorsqu'ils n'avaient pas mis en place telle ou telle démarche.

Ces indicateurs sont censés permettre une relecture des politiques publiques. Le problème tient au fait qu'ils sont soit trop vastes comme dans le cas du PIB, soit exagérément précis. En quoi ces démarches peuvent-ils amener la gouvernance à évoluer ? Cette relecture est-elle collective ? Les institutions prendront-elles réellement le temps de vérifier l'accomplissement des mesures prévues ? Ces indices permettent-ils de comparer les projets entre eux et de choisir par exemple d'affecter des ressources à la construction d'une crèche plutôt qu'à un contournement routier ?

Il me semble que nous n'abordons pas les sujets désagréables. On sait ainsi que chaque emploi d'un supermarché détruit entre 6 et 8 emplois dans le petit commerce d'un territoire. Comment aborder ces questions ?

Sébastien KEIFF

Mon rôle se limite à définir des indicateurs susceptibles de traduire l'état d'un territoire. La question de l'aide à la décision est en effet plus complexe. Choisir entre le financement d'un contournement routier ou celui d'une crèche suppose d'analyser un grand nombre de critères et peut être envisagé sous une variété d'angles infinie.

J'ai mené une étude sur les liens entre le mode d'accueil des jeunes enfants et l'insertion professionnelle des bénéficiaires du RSA. Ces allocataires sont forcés de chercher un emploi, ce qui n'était pas le cas pour le RMI. Une mère de famille dont l'enfant est âgé de trois mois n'est pas reçue au Pôle Emploi et doit donc trouver une solution de garde. Or, trouver une place en crèche n'est pas facile... Les professionnels de la PMI insistent sur les risques pour l'enfant, souvent confié quelques heures à des personnes qu'il connaît mal. Les fonds publics ne seraient-ils pas mieux affectés si l'on permettait à ces jeunes parents de garder leurs enfants ? Les mères de famille ne pourraient-elles pas être accueillies à Pôle Emploi avec leurs enfants ?

Etudier ces questions suppose une évaluation très fine des politiques publiques à laquelle la France n'est pas habituée. Les indicateurs peuvent contribuer à sensibiliser les acteurs sur ce point.

Christine EDEL

La démarche SPIRAL est intéressante quant à l'impact des indicateurs sur l'évolution des pratiques. Mulhouse fait partie des douze villes retenues pour expérimenter la mise en place des futurs contrats de ville. Les élus ont acquis certains réflexes, notamment en intégrant l'idée que les habitants et les usagers des différents secteurs d'intervention doivent être réunis. Faire évoluer les gouvernances n'est pas facile dans la mesure où ceci suppose un autre partage des prises de décision. Associer dès le départ les habitants permet cependant certaines garanties en la matière.

Pour les habitants, la dynamique est presque plus essentielle que la comparaison. Faire émerger de vrais débats permet de faire évoluer les regards des uns sur les autres, au point de modifier les modes de collaboration. Cette question est importante dans un contexte de perte de légitimité du politique, y compris à l'échelle communale. Pour les élus, construire avec les habitants, ouvrir le débat et partager les décisions peut être une façon de regagner une forme de confiance.

Hélène COMBE DE LA FUENTES MARTINEZ

Le but de ces démarches ne se résume pas à faire évoluer les seules politiques publiques mais également les actions d'autres acteurs : ce sont elles qui feront pression sur le politique. Et c'est par l'action croisée côté public et côté privé que nous trouverons les clefs de la transformation et du mieux vivre ensemble (harmonie entre les humains, et harmonie entre les humains et la nature).

Le mode d'interpellation change selon les acteurs à qui l'on s'adresse. Ainsi, interroger le plan climat de quelque institution que ce soit débouche inévitablement sur des questions délicates comme celles des migrants climatiques. Peu de collectivités y sont prêtes.

De la salle

Ces indicateurs supposent un travail considérable. Concrètement, comment chaque institution s'organise-t-elle pour gérer ces indicateurs alternatifs ? Comment fonctionnent les équipes ?

Sébastien KEIFF

Mon travail consiste essentiellement à gérer et animer la phase de construction collective. La phase technique est très chronophage mais n'est pas identifiée en tant que telle. J'utilise souvent les temps d'échange pour aborder avec les citoyens la notion des critères. Le réseau des Agenda 21 est assez dense en Gironde ce qui nous permet d'échanger fréquemment entre professionnels, au-delà des considérations politiques partisanes. Nous nous répartissons les tâches les plus ingrates, c'est une vraie force du réseau.

De la salle

Un réseau de ce type existe également en Bourgogne.

De la salle

L'usage prévu de ces indicateurs définit leur mode de construction. L'évolution de certains est tellement lente qu'elle pourrait cesser d'influencer une politique publique. Par ailleurs renseigner une partie d'entre eux n'est pas simple : c'est le cas pour l'indice qui mesure les histoires racontées aux enfants de 3 à 5 ans... Comment faire en sorte de ne pas oublier les indicateurs qui bougent peu ? Peut-on les construire de manière à rendre leur évolution plus visible ?

Hélène COMBE DE LA FUENTES MARTINEZ

C'est une des grandes critiques que l'on peut adresser aux indicateurs dits alternatifs. L'empreinte écologique est en soi passionnante mais son évolution est si peu sensible à court terme qu'il y a de quoi décourager les bonnes volontés. On ne crée pas une mobilisation avec des repères statiques, bien qu'il soit important de ne pas tomber dans le piège qui consiste à sur-réagir face à un indicateur, comme dans le cas du PIB. Ce dernier ne mesure jamais que la croissance financière... Du moment qu'il y a un enjeu démocratique, il faut commencer par définir la notion de richesse et par construire des indicateurs en commun, sans trahir la parole des personnes impliquées.

Il faut d'une part définir la meilleure façon d'utiliser l'existant et organiser la remontée des informations de ces indicateurs inédits. À Dunkerque se posait par exemple une question liée aux politiques de santé. On sait que l'accès aux soins est un problème récurrent dans le Nord Pas-de-Calais. Une approche statistique classique consiste à mesurer le nombre de médecins spécialistes sur un territoire et à le comparer au nombre d'habitants. Or qui sait, de vous, de moi, à partir de quel seuil on peut considérer qu'une population a aisément accès aux soins. Nous avons donc décidé de nous référer à ce que les gens évoquaient dans leurs discussions quotidiennes en mesurant plutôt *le temps nécessaire à l'obtention d'un rendez-vous chez différents spécialistes*. Il a fallu créer de toutes pièces le

recueil de cette donnée, notamment en recourant à l'aide d'autres acteurs tels que les réseaux de médecins.

Lorsque les richesses et les indicateurs sont déterminés, reste ensuite à actualiser les données au fil du temps et à inventer les indicateurs inédits. Sur ce dernier point, nous avons ainsi monté, entre autres un projet avec l'École nationale de la statistique de Rennes et le Laboratoire Économie et Management Nantes Atlantique de l'Université de Nantes. Leurs étudiants vont nous accompagner dans l'élaboration de ces indicateurs spécifiques.

Sébastien KEIFF

Le travail que nous avons publié s'est concentré sur les données existantes. Nous devons en créer de nouvelles soit par des enquêtes, soit en luttant auprès des institutions nationales pour pousser les décideurs à cesser de diminuer les budgets alloués aux études statistiques. Nous avons beaucoup régressé en matière de statistiques publiques. L'open data peut être un moyen de mobiliser les citoyens : je rêve de pouvoir calculer une empreinte écologique sur la base des seules données fournies par les habitants.

Enfin, le fait que les indicateurs ne changent pas traduit non un défaut de construction ou une inertie statistique mais bien le fait que la situation ne change pas... L'une des solutions consiste peut-être à montrer à chacun des acteurs qu'il joue un rôle et que la part de ce dernier peut être mesurée.

Valéry DUBOIS

Je vous remercie pour la qualité de ces débats. Je vous engage à lire le rapport remis par Philippe Frémeaux à Benoît Hamon, Ministre en charge de l'Économie sociale et solidaire.

Synthèse de la journée

Valéry DUBOIS

L'atelier sur les indicateurs alternatifs au service des actions de développement durable a été l'occasion d'évoquer des approches extrêmement variées, au travers des situations de Bordeaux, de Mulhouse et de la Loire-Atlantique. Deux dynamiques ressortent de cet examen : d'une part, la participation du public à la construction de ces indicateurs (« co-construction »), et, d'autre part, la construction des indicateurs eux-mêmes.

Hélène COMBE DE LA FUENTE MARTINEZ

Préalablement, j'aimerais rappeler des questions qui me paraissent fondamentales : pourquoi travailler sur les indicateurs ? Qui en prend l'initiative ? Pour quoi faire ? Les différentes expériences font apparaître que la finalité est globalement de réussir à « faire territoire ».

S'agissant de la méthode, il n'est pas inutile de souligner la diversité des initiatives. Il ne me semble pas exister une méthode meilleure que l'autre. C'est leur richesse qui fait force pour diffuser et aller plus loin.

Valéry DUBOIS

Je distingue deux types d'approche. Dans la première, on essaie de développer des indicateurs le plus complets possibles. Dans la seconde, on préférera un chiffre, même imparfait, facile à comprendre.

Hélène COMBE DE LA FUENTE MARTINEZ

Dans toutes les démarches, la lisibilité de l'indicateur est primordiale : s'il doit devenir un outil d'aide à l'action, il est important qu'il soit compréhensible, et ce, autant pour les experts techniques, pour les élus et l'ensemble des citoyens.

Et le nombre des indicateurs doit être absolument limité.

Valéry DUBOIS

L'atelier a aussi été l'occasion d'évoquer la question de la construction des indicateurs et de leur capacité à évoluer.

Hélène COMBE DE LA FUENTE MARTINEZ

Un réflexe consiste à toujours envisager le rôle de l'indicateur dans les politiques publiques. Celles-ci ont certes une grande importance, mais n'oublions pas le rôle et l'action des acteurs relais : les habitants – situés au plus près du terrain –, les corps intermédiaires – institués ou non –, ou encore les médias. Ceux-ci ont été évoqués au sens large, tout comme la place des journalistes en tant que témoins et analystes, et non seulement en tant que « passeurs d'informations ».

Au-delà de notre capacité à faire évoluer les politiques publiques et l'action territoriale, nous nous rendons compte que changer d'indicateur revient souvent à modifier notre regard sur les autres, nous-mêmes, la nature et le monde. Nous sortons ainsi des logiques de dispositifs, dont la finalité est souvent oubliée, pour retrouver le sens de l'action. Enfin, il importe aussi de transcender les approches politiciennes. Travailler les nouveaux indicateurs de richesses est l'une des façons d'y parvenir.

En conclusion, soulignons que dans ces démarches le processus (de mobilisation d'évolution de la pensée et de la vision, ...) est aussi important que le résultat. On ne saurait oublier de prendre en compte le temps qu'il faut pour légitimer les nouveaux

indicateurs de richesse : dans un premier temps, ils restent généralement anecdotiques. Il faut persévérer. Pour terminer, n'oublions pas l'importance à faire reconnaître les démarches visant à créer de nouveaux indicateurs au titre de la recherche et de l'innovation, ce qui peut permettre d'obtenir de précieux financements pour les soutenir.

Valéry DUBOIS

François Letourneux, l'atelier que vous animiez portait sur les équilibres naturels, sources de richesses indispensables à la vie. Qu'en est-il ressorti ?

François LETOURNEUX

Emmanuel Delannoy a évoqué des questions de méthode, de démocratie, de systèmes de gouvernance. Christian Béranger, quant à lui, a décrit les problèmes que rencontre sa profession dans ses relations avec les différents intervenants de la biodiversité. Ensuite, les débats avec la salle ont enraciné et illustré cela sur des interrogations locales, personnelles et professionnelles.

Quelques conclusions, résumées à la hache. Le manque d'assistance méthodologique aux décideurs publics sur ces questions a été mis en exergue. Les questions agricoles ont été évoquées avec insistance. Nous avons mentionné aussi la question des matériaux sortis du sol et recyclés. En fin de compte, il nous est apparu souhaitable de passer d'une attitude réactive à une attitude d'action et de projet, afin de s'inscrire dans une véritable stratégie.

Valéry DUBOIS

Le dernier atelier portait sur les monnaies alternatives. Pouvez-vous nous en dire plus, Philippe Frémeaux ?

Philippe FREMEAUX

Nous avons eu la chance de débattre avec Céline Whitaker et Wojtek Kalinowski, bons spécialistes de ces sujets. Je ne saurais oublier que la salle s'est montrée très participative.

Les problématiques relatives aux monnaies locales ont été dépassées puisque nous nous sommes demandé si certains problèmes propres aux monnaies locales ne constituent pas également des enjeux pour les monnaies centrales. Nous nous sommes interrogés, du reste, sur l'articulation de ces deux types de monnaies.

La monnaie est-elle un instrument neutre – c'est le point de vue de la théorie classique –, ou constitue-t-elle un instrument actif qui peut soit contribuer à réguler l'activité, soit la diriger dans un sens jugé souhaitable ? Notre atelier a clairement tranché en faveur du second terme de l'alternative. Céline Whitaker a utilement souligné la diversité des objectifs poursuivis par les différents instruments. Certains tendent plutôt à favoriser une relocalisation de l'économie sur un territoire avec des objectifs d'inclusion sociale et de participation, tandis que d'autres se placent plutôt dans une optique de comptabilité des actes positifs sur le plan écologique. Enfin, des systèmes extramonétaires favorisent des échanges non prévus par la monnaie centrale.

Dans tous les cas, les monnaies ne sont légitimes réellement que si elles sont discutées collectivement et portées démocratiquement.

Valéry DUBOIS

Je remercie l'ensemble des participants d'avoir participé à cette journée. Vous pourrez retrouver en ligne les actes de cette journée à la fin du premier trimestre 2014.

Hélène COMBE DE LA FUENTE MARTINEZ

Maintenant que cette journée touche à sa fin, je suggère d'en changer le sous-titre : en substituant à "pour une économie ancrée dans la société et la nature" à « Pour une économie au service de l'harmonie entre les humains et de l'harmonie entre les humains et la nature. »

Enfin, vous vous souvenez sans doute que Nelson Mandela appréciait le poème *Invictus*⁴⁴ et qu'il s'estimait maître de son destin. Adoptons le même paradigme et agissons!

Philippe FREMEAUX

Le sous-titre de la journée est en fait la traduction en français du titre d'un livre récemment publié aux éditions Les petits matins à l'initiative de l'Institut Veblen intitulé *Vivement 2050. Programme pour une économie soutenable et désirable !*

⁴⁴ Écrit en 1875 par William Henley ; le titre en latin signifie invaincu

Alterre Bourgogne est l'agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable en Bourgogne. Créée en 2006 dans le prolongement de l'OREB (Observatoire régional de l'environnement en Bourgogne), Alterre est une association loi 1901, majoritairement financée par l'État, le Conseil régional de Bourgogne, l'ADEME et l'Europe, à travers le fonds FEDER.

Alterre Bourgogne a pour mission de mobiliser les acteurs régionaux afin que les enjeux liés à l'environnement et au développement soutenable soient placés au cœur des politiques et des actions des territoires bourguignons. Ses actions sont de 3 types :

- observation de l'environnement et évaluation de politiques publiques,
- accompagnement méthodologique de projets portés par les acteurs publics
- éducation relative à l'environnement et au développement durable.